

2712

LE LIVRE D'OR

DU DIOCÈSE DE CAMBRAI

LETTRE

DE M. DE VANDER HAEGHEBANCHE

L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

COMPLIMENTAIRE À M. DE VANDER HAEGHEBANCHE

ABBESSE

DE LA CHAPELLE DE M. DE VANDER HAEGHEBANCHE

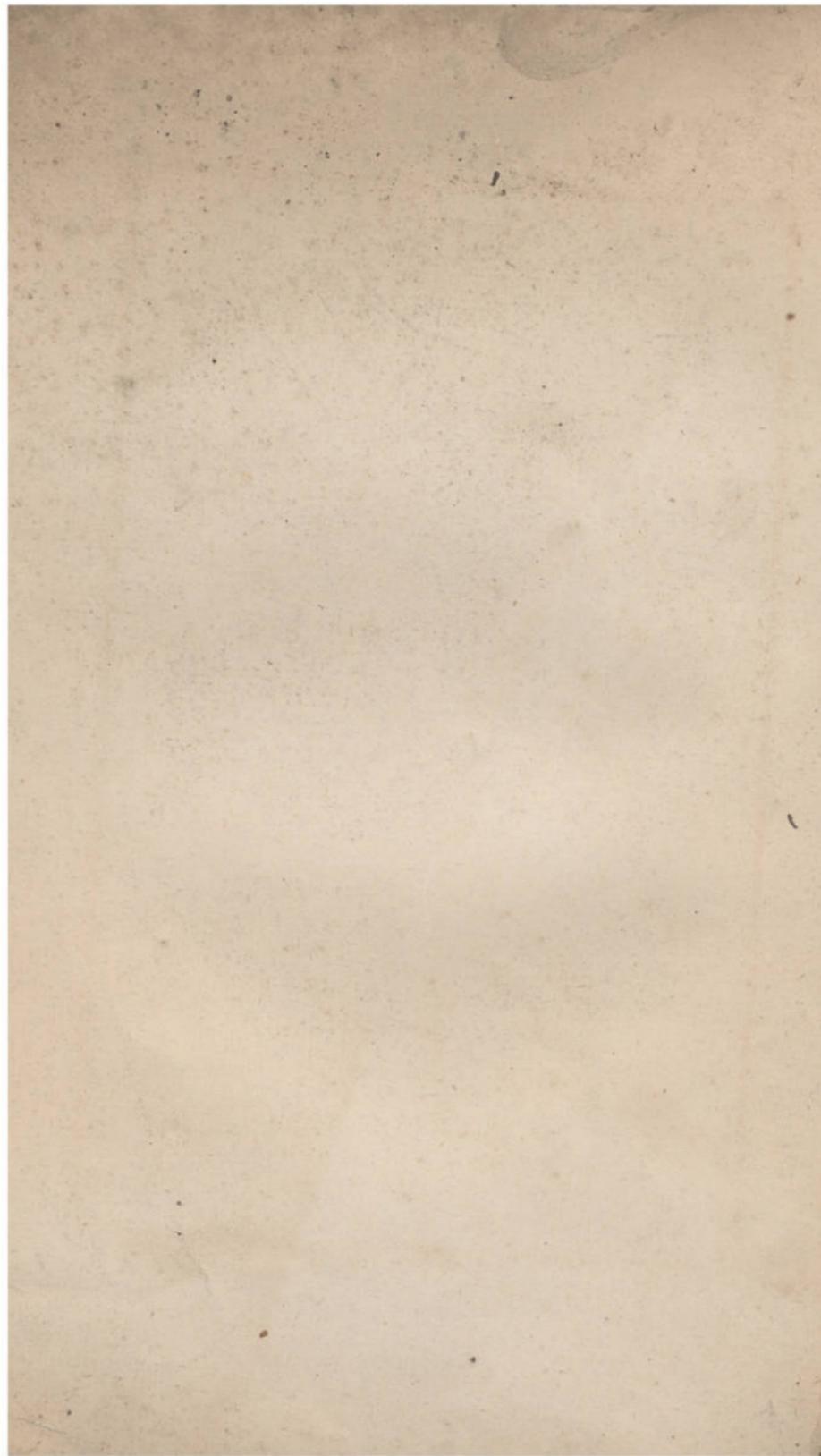
À CAMBRAI LE 25 JANVIER 1770

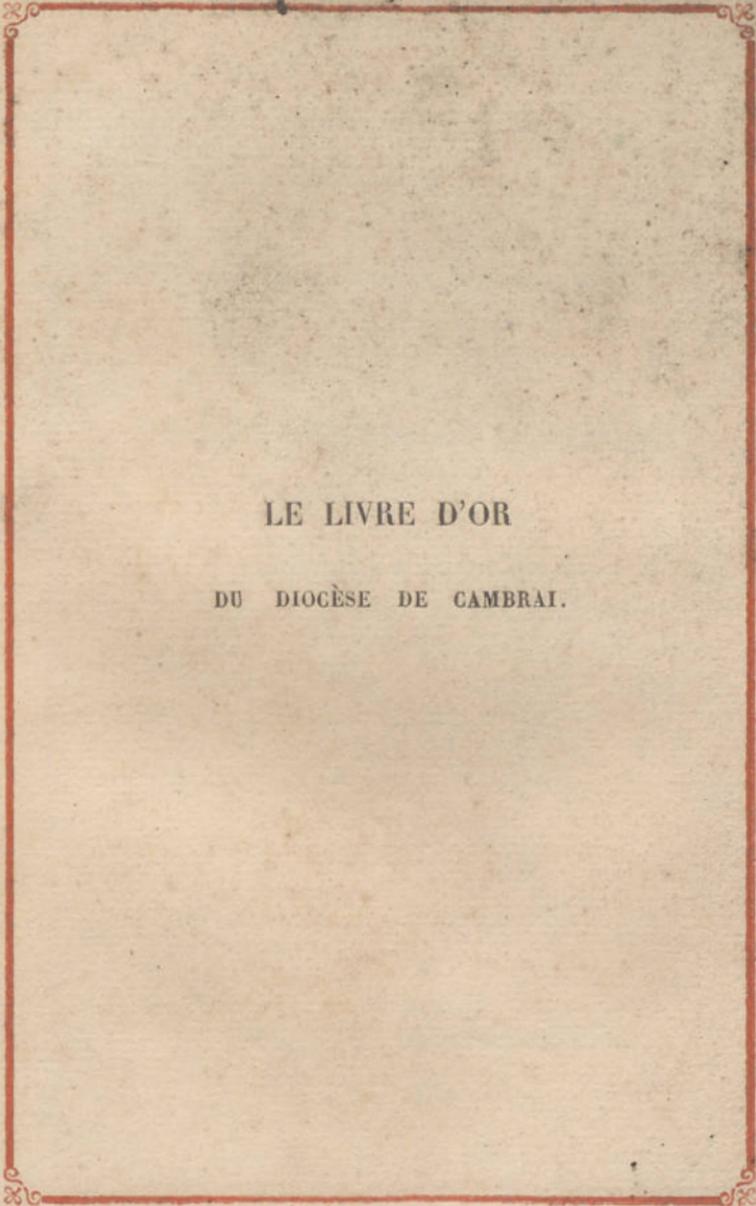


CAMBRAI

IMPRIMERIE DE MESSIRES DE VANDER HAEGHEBANCHE

1770





LE LIVRE D'OR

DU DIOCÈSE DE CAMBRAI.

1871



THE GREAT WORK

BY JAMES H. CLAYTON

AGENCE UNIVERSELLE
14, RUE VAUJAN
ROUBAIX (Nord)

LE LIVRE D'OR

DU DIOCÈSE DE CAMBRAI.

LETTRE

DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

SUR LE

CONCILE OECUMÉNIQUE DU VATICAN.

ADHÉSIONS

adressées à Sa Grandeur

PAR LE CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.



CAMBRAI

IMPRIMERIE DE NOTRE-DAME-DE-GRACE.

1870

THE UNIVERSITY OF

LETTER

FROM THE UNIVERSITY OF

1850



CAMBRIDGE

1850

Hommage

à Sa Sainteté PIE IX

Pontife infallible

ET

à Sa Grandeur Monseigneur

R.-F. Régnier,

Archevêque de Cambrai.

A SA GRANDEUR
MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

Monseigneur,

C'est à vous qu'il appartient d'enseigner, à vous de diriger notre foi et d'éclairer nos consciences.

Aussi, Monseigneur, les fidèles de votre vaste diocèse sont-ils heureux et fiers de trouver en vous la fermeté de croyance qui les rassure, et la lumière qui les guide au milieu des ténèbres de l'impiété.

Quant à nous, Monseigneur, qui nous sommes fait un devoir en même temps qu'un honneur de faire pénétrer dans les masses les saines doctrines que nous recueillons de votre bouche, nous ne saurions vous exprimer la joie et le bonheur que nous avons éprouvés en lisant votre admirable *Lettre sur le Concile du Vatican*.

Nous y avons trouvé comme un arsenal de réponses péremptoires à opposer aux ennemis de l'Eglise dont les attaques incessantes cherchaient à ébranler la confiance de nos populations catholiques dans les décrets de la plus sainte assemblée du monde.

Mais, Monseigneur, l'unanimité des prêtres de ce diocèse adhérant aux termes si nets et si précis de

votre lettre, en même temps qu'elle a dû toucher votre cœur, a produit, elle aussi, dans tout le monde catholique une vive et féconde impression.

C'est un acte de foi admirable qui, après être monté vers vous, et, par vous, jusqu'aux pieds du Saint-Père, est redescendu dans nos âmes comme une rosée fortifiante et salutaire.

Il nous a paru utile, Monseigneur, de perpétuer le souvenir, de ce que nous regardons comme un événement des plus importants pour l'histoire de la foi dans nos contrées.

Aussi avons-nous réuni dans un même volume votre Lettre si remarquable et les Adhésions chaleureuses qu'elle a suscitées, et nous lui avons donné le titre de *Livre d'Or du diocèse de Cambrai*.

Nous permettez-vous, Monseigneur, de vous en faire l'hommage, et de vous prier d'en faire parvenir un exemplaire entre les mains de Notre Père bien aimé, Pie IX le Pontife infaillible ?

Voudrez-vous lui exprimer, en même temps, notre inviolable soumission que nous ne saurions séparer de notre respectueux attachement pour Votre Grandeur, dont nous sommes heureux de nous dire,

Le très-humble et très-dévoué serviteur,

A. HATTU,

Avocat,

Rédacteur en chef de l'*Emancipateur*.

LETTRE
DE
MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE
DE CAMBRAI.

Vous connaissez, Messieurs et chers Coopérateurs, et vous déplorez comme nous le dénigrement systématique à l'aide duquel l'esprit de parti, pour ne pas dire l'esprit de secte, travaille à rendre suspects les actes du Concile œcuménique du Vatican, et, s'il était possible, à ruiner d'avance l'autorité sacrée de ses enseignements et de ses décrets.

Tout ce qui concerne l'auguste et sainte Assemblée n'a cessé d'être, depuis ses premières réunions, l'objet

de préventions pleines d'aigreur, de critiques malveillantes et de récits mensongers. Cette acrimonie et cette hostilité persévérantes ne se trouvent pas seulement dans la presse antichrétienne ; nous avons le regret profond de la rencontrer dans des publications dont les auteurs font profession de notre foi catholique, et dont plusieurs même comptent dans les rangs du clergé. Ils prétendent servir Dieu en signalant son Eglise à d'odieuses défiances, et en coalisant contre elle toutes les oppositions qu'ils peuvent lui susciter.

A les entendre, l'installation matérielle du Concile rend impossible toute discussion sérieuse ; — les délibérations sont conduites avec une précipitation et une partialité qui ne permettent pas aux opinions moins agréables à la *Curie romaine* (1) de se produire et de se défendre ; — la majorité abuse de sa supériorité numérique pour opprimer la minorité et la réduire au silence ; — les Pères qui composent cette majorité sont du reste, en général, trop peu compétents pour apprécier les besoins intellectuels et les nécessités politiques du temps où nous vivons, les exigences de l'opinion publique et les concessions que doit leur faire l'Eglise dans son propre intérêt.

(1) Ce mot couvre très-incomplètement les indignes attaques qui sont dirigées contre la personne même du Souverain Pontife.

Voilà ce qu'on dit, Messieurs et chers Coopérateurs,
et voici ce qui est vrai (1).

(1) Nous allons entrer dans de bien miuces détails, mais on les a rendus nécessaires. — Nous aurons soin d'ailleurs de ne point nous écarter de la réserve et de la discrétion qu'imposent à tous les évêques, relativement à nos travaux conciliaires, les prescriptions du Souverain-Pontife.

I.

L'installation matérielle du Concile laissait à désirer dans le principe, personne ne le conteste. Mais il est certain que depuis longtemps on a fait disparaître les inconvénients qu'elle présentait d'abord. La salle conciliaire, à laquelle on avait donné une trop grande étendue, a été réduite à des proportions très-convenables. Telle qu'elle est maintenant, tout orateur qui aura une voix ordinaire et parlera distinctement s'y fera entendre, sans effort, de tout son auditoire.

Il ya du reste dans les graves différences que présente la prononciation du latin, suivant nos diverses nationalités, une difficulté indépendante de toutes les conditions ordinaires d'acoustique et que notre Assemblée porterait partout avec soi. — Tout le monde sait qu'il est des orateurs qui, à raison de la faiblesse ou de quelque autre défaut de leur organe, ne peuvent se bien faire entendre nulle part.

Mais ces discussions, que l'on peut entendre et suivre facilement, sont-elles assez libres ?

Elles le sont parfaitement, nous vous l'affirmons, Messieurs et chers Coopérateurs, et nous n'hésitons

point à dire que l'immense majorité de nos vénérables collègues partage à cet égard notre conviction. Nous avons assisté à toutes les congrégations générales, sans en excepter une seule, et c'est comme témoin attentif et impartial de tout ce qui s'y est passé que nous le répétons : Oui, la liberté dans le Concile a été poussée jusqu'à ses dernières limites. Les éminents Cardinaux qui président nos séances l'ont respectée avec une délicatesse portée jusqu'au scrupule, et qu'on a pu quelquefois trouver exagérée.

Quiconque a demandé la parole l'a obtenue, et il a pu la garder tout le temps qu'il a voulu. — Si dans l'espace des cinq mois qui se sont écoulés depuis l'ouverture du Concile, trois ou quatre orateurs ont été arrêtés dans le développement qu'ils voulaient donner à leurs discours, c'est qu'ils s'étaient tout à fait écartés de la question et qu'il était évidemment nécessaire de les y rappeler.

Toutefois l'expérience ayant fait voir que cette liberté illimitée de discourir donnait lieu à d'interminables et inutiles longueurs, le règlement primitif a dû, selon le vœu et sur les instantes demandes de la grande majorité des évêques, être modifié à cet égard dans un sens légèrement restrictif.

La clôture des discussions pourra désormais, sur une demande signée par dix Pères au moins, être mise aux voix par le Président, et, s'il y a lieu, prononcée par l'Assemblée conciliaire.

Mais il reste parfaitement loisible à chacun des Pères d'exposer, d'abord par écrit, puis de développer de vive voix ses observations sur l'ensemble et sur chaque partie des *schemes* ou projets de décrets, de proposer tels amendements et telle nouvelle rédaction qu'il juge convenables ou nécessaires. — Toutes ces observations, tous ces amendements, toutes ces propositions sont soumis à l'examen et à l'appréciation de l'Assemblée qui en vote, en parfaite connaissance de cause, le rejet ou l'adoption.

La minorité a-t-elle légitimement à se plaindre des procédés de la majorité à son égard? Peut-on dire qu'elle soit victime de quelque intolérance? qu'elle subisse quelque oppression?

Non, Messieurs et chers Coopérateurs, non!

La majorité, s'il nous est permis d'emprunter ces dénominations à des assemblées délibérantes d'un autre genre, la majorité a toujours eu pour la minorité, pour l'*opposition* comme disent quelques-uns, les égards, la déférence, la patience respectueuse que la religion commande et qu'exige la charité.

Et que vient-on d'ailleurs parler d'intolérance et d'oppression dans un Concile œcuménique, lorsqu'il s'agit de doctrine?

Que des hommes qui n'ont jamais professé notre foi, ou qui l'ont abjurée aient ces idées-là et tiennent pareil langage, nous le concevons parfaitement. Mais quel est

le catholique tant soit peu instruit de sa religion qui ne comprenne ce simple dilemme : ou la minorité se trompe et l'invincible opposition que rencontre l'erreur qu'elle veut faire prévaloir n'est point, de la part de la majorité, une oppression ; mais le légitime usage d'un droit incontestable et l'accomplissement d'un indispensable devoir ; — ou c'est la vérité qu'elle soutient, et dans ce cas là, loin de l'opprimer, la majorité se ralliera infailliblement à elle. — Dire en effet que la vérité sera méconnue, repoussée, retenue captive dans un injuste silence par une Assemblée que l'Esprit-Saint assiste dans toutes ses délibérations et dont il éclaire tous les jugements, ce n'est rien moins qu'un blasphème.

Que doit-on penser de la compétence de la plupart des évêques réunis en Concile au Vatican, non pas quant à la science théologique qu'on n'ose pas trop leur contester, mais quant à la connaissance et à l'appréciation de ce qu'on est convenu d'appeler les idées modernes ?

Ne sont-ils point trop étrangers ou peut-être même systématiquement opposés aux exigences de l'opinion, au mouvement intellectuel de notre époque, aux progrès de notre civilisation ? Ne sont-ils point trop isolés du monde pour bien savoir ce qui s'y passe ? Connaissent-ils assez exactement ce que réclament les intérêts catholiques dans les différentes contrées de la terre, dans les pays surtout où dominant le schisme, l'hérésie, l'in-

fidélité, le scepticisme philosophique? Savent-ils bien à quel degré il convient de tempérer ou de voiler la lumière pour qu'elle ne blesse pas, par un trop vif éclat, tous ces yeux malades? Quelles vérités il faut taire de peur de creuser plus profondément l'abîme ou d'élever plus haut la barrière qui sépare de l'Eglise catholique tant de millions d'incroyants, d'hétérodoxes et d'infidèles?

Pour vous mettre à même, Messieurs et chers Coopérateurs, d'apprécier les insinuations ou les affirmations hardies qui se sont produites à cet égard et se répètent chaque jour, nous vous dirons un mot seulement des vénérables Pères du Concile avec lesquels nous nous trouvons en rapports plus suivis et plus intimes, ceux qui composent la commission de *Fide*.

Vous savez déjà combien de pays et de peuples divers ils représentent; ce sont, dans l'ordre de l'élection qui les a réunis, l'Espagne, la France, l'Irlande, la Hongrie, la Hollande, la Turquie, les Deux-Siciles, la Pologne, le duché de Modène, le Brésil, la Bavière, la Belgique, les États-Unis de l'Amérique du Nord, la Suisse, le Tyrol autrichien, le Chili, l'Angleterre, la Vénétie, Rome, les Indes Orientales, la Prusse et la Californie.

Ces éminents prélats, dont nous admirons la science et dont la piété nous édifie, appartiennent à toutes les positions sociales; ils ont été ou sont encore mêlés à

toutes les affaires politiques, à toutes les révolutions de leurs pays ; ils ont suivi avec une attention constante, c'était pour eux un devoir, ce mouvement des esprits, hélas ! trop souvent désordonné, qui n'a cessé d'agiter notre siècle ; ils ont observé tous les progrès utiles aussi bien que les humiliantes et dangereuses aberrations de la science moderne.

Ils vivent sous les régimes politiques les plus divers et les plus opposés, au milieu de tout ce qu'il y a dans le monde d'écoles philosophiques, de religions et de sectes, depuis le Bouddisme et le Fétichisme le plus grossier jusqu'aux théories les plus subtiles et les plus nébuleuses des écoles allemandes.

Ce que nous disons ici d'une fraction du Concile s'applique au Concile tout entier. — On ne peut sans erreur ou sans mensonge, prétendre que les évêques qui le composent ne connaissent, en général, ni les hommes, ni les choses, ni les besoins de leurs temps.

Mais ne seraient-ils point par hasard dominés par des préventions irréfléchies et d'aveugles répulsions contre les aspirations libérales et les institutions politiques qui se généralisent aujourd'hui, contre les progrès qu'à déjà réalisés la science et ceux qu'on peut attendre encore de ses actives investigations ?

A ces allégations voici notre réponse :

Dans quelques contrées de la terre qu'ils aient à exercer leur ministère évangélique, les évêques doivent

rappeler aux fidèles et s'appliquer à eux-mêmes cet enseignement du grand Apôtre : « Que tout ce qui est « vrai, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout « ce qui mérite estime et louange, tout ce qui peut contribuer à rendre la vie mieux réglée et plus digne, « soit l'objet de vos pensées (1). »

Comment avec de telles doctrines, lorsqu'elles sont bien comprises et mises consciencieusement en pratique, pourrait-on être ennemi d'aucun progrès utile, d'aucun perfectionnement réel dans quelque ordre que ce soit ? Aussi ne pouvons-nous trop le redire, Messieurs et chers Collaborateurs, on calomnie l'épiscopat catholique, quand on le représente comme opposé en tout, et de parti pris, aux idées, aux libertés et aux institutions modernes; comme n'ayant que des répulsions et des anathèmes pour le progrès, la science, les arts, la civilisation, tout ce qui passionne la société actuelle.

C'est dans l'intérêt de cette société, c'est pour sauvegarder son avenir, que nous repoussons une partie de ce qu'on appelle les idées modernes. Adoptant de grand cœur ce qu'elles renferment de vrai, de juste, de noble et de généreux, nous combattons, quelque soit notre pays et notre nationalité, avec toute l'énergie de notre

(1) Phillip. 4. 8.

foi et de notre patriotisme, ce qu'on y mêle de faux, d'impie, d'immoral et de subversif.

Nous voulons la science ; mais celle qui est vraiment digne de ce nom ; celle qui éclaire sans incendier, sans démoraliser, sans blasphémer.

Nous acceptons tous les perfectionnements de la civilisation, pourvu qu'elle laisse aux caractères leur virilité, aux mœurs publiques et privées leur intégrité sainte, et qu'elle ne se borne pas à couvrir d'un vernis brillant les abaissements, les hontes et toutes les corruptions de l'ancien monde païen.

Nous encourageons le progrès, nous le bénissons, nous lui prêtons tout notre concours, mais à la condition que ce sera dans les voies de la vérité, de la morale, de la justice et de l'ordre qu'il conduira l'humanité. — Donc nous rendons justice à notre époque : elle sait faire de grandes et belles choses ! mais nous ne pouvons ni ne pas voir ni ne pas travailler à conjurer les immenses périls auxquels elle s'expose, et les calamités que ne peuvent manquer d'attirer sur elle ses imprudences, ses erreurs, son oubli, pour ne pas dire son mépris de Dieu et de sa loi.

Et les ménagements qu'on doit avoir pour l'opinion publique, la majorité des Pères du Concile en comprendra-t-elle bien l'importance, l'étendue et les souples délicatesses ? — Sans aucun doute, Messieurs et chers Coopérateurs, elle les comprendra. Mais, attentive à

éviter tous les froissements qui ne seront pas nécessaires, elle ne devra pas oublier non plus que tout évêque qui chercherait la popularité, en compromettant l'indépendance ou la dignité de son ministère, cesserait d'être disciple de Jésus-Christ (1). Elle ne devra pas oublier que si, comme on nous le rappelle « l'opinion est en définitive la reine du monde, » l'Eglise n'est pas faite pour subir les lois de cette reine-là, ni pour suivre ses mobiles et trop souvent injustes caprices.

Pour apprécier du reste la confiance et les égards que l'opinion peut mériter de notre temps, et l'influence qu'elle est en droit d'exercer sur l'épiscopat catholique, qu'on examine ce que valent, dans l'ordre moral et religieux, les journaux qu'elle prend de préférence pour conseillers et pour guides, la littérature qui semble avoir le privilège exclusif de sa faveur et de ses applaudissements.

En remontant à nos origines chrétiennes, qu'on se demande où les Apôtres auraient établi le royaume de Dieu sur la terre, s'ils avaient craint de froisser, par la prédication de l'Evangile, l'opinion qui dominait de leur temps, et si partout où ils excitaient ses clameurs ils s'étaient condamnés au silence. Et quel serait l'avenir du Christianisme, que resterait-il demain de notre sym-

(1) Galat. I, 10.

bole et de notre décalogue, si les évêques en retrancheraient tous les points que l'opinion qui domine aujourd'hui dans le monde désapprouve et voudrait supprimer ?

A l'égard des personnes, quelles que soient leurs dispositions religieuses, les Pères du Concile, on n'en saurait douter, prendront constamment pour règle de leur conduite et de leurs décisions les enseignements et les exemples du grand Apôtre. Ils savent qu'ils se doivent à ceux qui sont sages et à ceux qui ne le sont pas (1); que la charité les oblige à se faire tout à tous, pour gagner un plus grand nombre d'âmes à Jésus-Christ (2); que l'unique sentiment qui leur soit permis envers ceux qui sont dans l'ignorance et l'erreur, c'est une affectueuse commisération, parce que, eux aussi, ils sont entourés d'infirmités (3) et soumis aux humaines faiblesses.

Mais s'il nous est ordonné d'aimer la paix, si nous ne devons reculer devant aucune condescendance, devant aucun sacrifice lorsqu'il s'agit de la conserver ou de la rétablir, nous ne devons jamais oublier que l'amour de la vérité ne nous est pas commandé d'une manière moins étroite, que nous avons mission spéciale de la défendre, et qu'il y aurait trahison de notre part à tran-

(1) Rom. I. 14.

(2) I. Cor. IX, 22.

(3) Hébr. V, 2.

siger en quoi que ce soit au détriment de ses droits et de ses intérêts. *Pacem et veritatem diligite* (Zach. 8, 19).

Afin donc de sauver au moins quelques-uns des infortunés qu'entraîne vers l'abîme le torrent des erreurs contemporaines, nous nous approcherons d'eux le plus possible, pour leur tendre la main; mais nous éviterons de nous incliner au point de perdre pied et de tomber nous-mêmes dans le courant qui les emporte.

II.

Un mot maintenant, Messieurs et chers Coopérateurs, de la grande question sur laquelle semble se concentrer, depuis quelque temps, l'attention du monde entier, et qui vient d'être soumise à l'examen, à la discussion, à la décision suprême du Concile œcuménique : celle de l'infailibilité du Pape.

Puisqu'on met tout en œuvre pour la dénaturer, pour en faire un sujet de trouble, d'inquiétude et presque d'effroi, appliquez-vous dans vos instructions publiques et, quand l'occasion s'en présentera, dans vos entretiens particuliers, *publicè et per domos*, à la bien poser et à la bien faire comprendre.

Dites que ce pape isolé, absolu, séparé de l'Eglise sur laquelle il exercerait un empire despotique; ce pape multipliant à son gré les dogmes nouveaux, décidant, définissant tout ce qu'il veut sur toutes choses, sans autre règle et sans autre mesure que son bon plaisir, est une création chimérique de l'esprit de parti. — Le vrai Pape, celui dont nous acceptons avec amour et sans restriction l'enseignement irréformable et la suprême autorité, ne peut jamais être séparé de l'Eglise universelle, il ne peut jamais définir que ce qu'elle croit,

il ne fait que maintenir dans son intégrité, comme toute nouveauté profane, la foi qu'elle a professée de tout temps et qu'elle continue de professer en tous lieux.

Dites surtout que la croyance à l'infaillibilité du Pape n'est point une nouveauté dans l'Eglise, qu'elle remonte, à travers tous les siècles, jusqu'au temps des Apôtres, et que, si elle est définie comme dogme de foi, elle sera simplement mise par là dans un jour plus éclatant et placée au-dessus de toutes les discussions ultérieures. Pour bien faire comprendre cette vérité aux fidèles que vous êtes chargés d'instruire, Messieurs et chers Coopérateurs, vous n'aurez qu'à leur rappeler et à leur expliquer les leçons élémentaires de notre catéchisme diocésain.

A cette question : Y a-t-il plusieurs églises ? Nos petits enfants savent répondre : « Non, il n'y a qu'une seule Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut. — Cette Eglise est l'Eglise romaine. »

Ce n'est point là, — qu'est-il besoin de le dire — une doctrine qui nous soit particulière ou qui ait pris naissance de nos jours : Elle est universelle, elle a été dans tous les temps professée par tous les catholiques.

Au deuxième siècle de l'ère chrétienne, S. Irénée, exprimant la foi des temps apostoliques, dit de l'Eglise romaine qu'elle est la *Mère* et la *Maitresse* de toutes les Eglises : *Est enim illa omnium ecclesiarum Mater et Magistra.* (Lib. 3. c. 3).

Depuis lors, les Pères, les Conciles, les théologiens de toutes les écoles ont unanimement reconnu que cette maternelle autorité, cette suprématie doctrinale de l'Eglise romaine, s'étend à tout l'univers et s'impose sans exception à tous les fidèles. Sur ce point capital, gallicans et ultramontains ont le même enseignement : Bossuet pense et parle comme Fénelon.

C'est donc une vérité incontestable : la foi de l'Eglise romaine n'a jamais cessé d'être la foi régulatrice du monde entier, et l'on a toujours tenu pour hérétique quiconque rejetait son enseignement, pour schismatique quiconque se séparait de sa communion.

Mais, s'il y a obligation, sous peine d'hérésie ou de schisme, de rester toujours inséparablement uni à l'Eglise romaine ; si, dans aucun cas, il n'est permis de se séparer d'elle, s'il faut toujours croire ce qu'elle croit et ce qu'elle enseigne, elle ne pourra donc jamais s'égarer, elle ne croira donc et n'enseignera jamais que la vérité. Autrement l'adhésion à l'erreur pourrait devenir pour vous une obligation de conscience et une condition nécessaire du salut éternel.

Or, à qui l'Eglise romaine doit-elle ce privilège d'une foi toujours incorruptible, toujours pure, à jamais indéfectible ? Evidemment au Pasteur qui la dirige, à l'évêque qui l'instruit et la gouverne, au Pape, successeur de Pierre et qui a reçu, en la personne de ce bienheureux Apôtre, l'ordre de confirmer ses frères avec

l'assurance qu'il serait chaque jour assisté d'en-Haut pour l'accomplissement de cette divine mission.

Quel privilège en effet aurait l'Eglise romaine, entre les autres Eglises du monde, s'il était entré dans les desseins de la Providence que S. Pierre mourût évêque d'Antioche, et que le Siège apostolique se trouvât ainsi fixé dans cette ville pour toute la suite des siècles ?

Que l'on considère d'ailleurs de qui se compose cette Eglise de Rome. Elle se compose, comme toutes les autres, de simples fidèles qui reçoivent l'enseignement et ne le donnent pas ; de prêtres qui enseignent, s'ils ont charge d'âmes, mais qui ne sont point juges de la foi ; elle a de plus le collège des Cardinaux ; mais quelque éminente que soit leur dignité, les Cardinaux ne peuvent jamais définir, en vertu d'une autorité qui leur appartienne en propre, aucune question dogmatique. Ils ne sont pas tous évêques ; plusieurs d'entre eux ne sont même pas prêtres, mais diacres seulement. Reste donc le Pape dont l'infailible enseignement met seul la foi de l'Eglise romaine à l'abri de toute erreur.

On a voulu distinguer, nous le savons, entre le Pape et le Saint-Siège ; mais qu'est-ce que le siège sans celui qui l'occupe ? et quel sera l'enseignement de la Chaire apostolique, quelle sera son autorité, si elle est muette et séparée de celui à qui seul est réservé le droit de s'y faire entendre.

Si donc le Concile prononce son jugement sur la question de l'infaillibilité pontificale, on ne peut douter du sens dans lequel elle sera définie, ce sera la croyance qui a pour elle l'antiquité et l'universalité qui devra nécessairement prévaloir.

L'opinion gallicane n'a dans l'enseignement théologique qu'une extension très-restreinte ; elle est d'une origine relativement récente, et si elle a fait au siècle précédent quelques progrès éphémères, ils n'étaient dus qu'à l'intervention abusive du pouvoir civil, qui l'imposait à nos séminaires et à nos universités.

Pour qu'elle fut légitimement condamnée par le Concile, l'unanimité des suffrages serait-elle nécessaire ?

C'est là, vous le savez, une erreur que, par un motif facile à comprendre, l'on s'efforce d'accréditer. Vous la signalerez aux fidèles, Messieurs et chers Coopérateurs. Cette unanimité des suffrages n'a jamais été requise (1), elle n'a jamais eu lieu. La divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'eut point été définie à Nicée, si les Pères du premier Concile œcuménique s'étaient soumis à cette condition.

En supposant qu'il se manifestât au sein du Concile, à l'occasion d'une définition quelconque, quelque dis-

(1) Les instructions de Pie IV à ses légats, au Concile de Trente, sont relatives à des circonstances spéciales et transitoires ; elles n'établissent point une règle pour l'avenir.

sentiment, la foi des fidèles n'en devrait pas être troublée. Des opinions opposées peuvent se produire, se heurter même pendant la discussion, mais la décision qui termine le débat doit réunir tous les esprits et tous les cœurs dans une parfaite unité de sentiment et de foi. Vous ne manquerez pas au reste, de bien faire comprendre que c'est toujours du côté des évêques qui sont unis au Pape que se trouve la vérité, et que suivant la règle catholique exprimée par S. Ambroise, « où est Pierre, là est l'Eglise. » *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.*

Nous ne dirons rien de cette théorie conciliaire de nouvelle invention, suivant laquelle les suffrages devraient être non pas comptés, mais pesés, et la voix de chaque évêque évaluée selon l'importance de son diocèse : c'est là une chose inouïe dans l'Eglise et qui ne supporte pas la discussion. — On ne nous accusera pas de la repousser par un motif d'intérêt personnel.

La définition de l'infaillibilité du Pape est-elle opportune ? Le Concile en jugera, Messieurs et chers Coopérateurs, et il est certain qu'il ne pourra pas plus se tromper sur cette question d'opportunité que sur la question de doctrine elle-même. En parlant de ceux qui ont exprimé à cet égard de trop inquiètes préoccupations, le Saint-Père disait tout récemment : « S'ils « croyaient bien fermement, comme tous les autres « catholiques, que le Synode œcuménique est dirigé

« par l'Esprit Saint et que c'est uniquement sous son
« inspiration qu'il propose et définit ce qu'il faut croire,
« jamais ils ne se seraient imaginés qu'il puisse définir
« des choses qui ne seraient pas révélées ou qui pour-
« raient être préjudiciables à l'Eglise (1). »

Pour établir l'opportunité, nous dirions presque la nécessité, d'une définition qui mette désormais au-dessus de toute contestation et hors de toute controverse la suprême autorité du Pape, il suffira d'indiquer les considérations suivantes : elles nous semblent décisives.

Tout le monde sait avec quelle profonde astuce et quelle obstination le Jansénisme a décliné l'autorité des Bulles pontificales qui l'ont condamné; or, c'est en vertu et par l'application, exagérée nous en convenons, des doctrines gallicanes, qu'il a soutenu si longtemps et que ses derniers restes soutiennent encore cette lutte hérétique.

La constitution civile du clergé, qui a mis en si grand péril l'Eglise de France à la fin du dernier siècle, avait ces mêmes doctrines pour principe et pour base.

Ainsi en a-t-il été du schisme dit de *la petite Eglise* qui a suivi le concordat de 1801, et qui n'est pas encore complètement éteint.

(1) Bref du 12 mars 1870 à D. Guéranger, abbé de Solesmes.

La prudence ne commande-t-elle pas de prévenir, autant que possible, le retour de pareilles calamités, en supprimant les causes qui les ont produites ?

Aujourd'hui nous avons devant nous, en France, le vieux gallicanisme parlementaire, qui survit à toutes nos révolutions : il conserve des adeptes ardents dont l'influence s'est montrée plus d'une fois et pourrait facilement encore redevenir dangereuse pour la liberté de nos consciences et de notre ministère. La déclaration de 1682 est son évangile. Il tient le Pape dans un état de suspicion perpétuelle et ne trouve jamais que son autorité sur l'Eglise soit suffisamment réduite.

Nous avons, dans un genre tout différent, ce qu'on est convenu d'appeler le catholicisme libéral. Il travaille à faire sortir l'Eglise de ses voies traditionnelles et séculaires, pour la faire entrer dans celles où s'est engagée la société moderne, et dont Dieu seul connaît l'issue. Il la presse de perfectionner la forme du Gouvernement qu'elle tient de Jésus-Christ lui-même, en y adaptant les mobiles et passagères institutions des Gouvernements humains. Ces utopies, bien qu'elles partent d'un généreux principe, seraient éminemment dangereuses dans leur application. Il faut contenir et régulariser ces tendances d'un dévouement qui s'égaré.

Enfin, notre sollicitude doit s'étendre aux temps qui nous suivront : or, qui pourrait dire ce que recèle l'a-

venir dans ses impénétrables profondeurs ? Où s'arrêtera ce mouvement vertigineux qui emporte le monde ? L'Eglise n'aura-t-elle point à traverser encore des temps difficiles et à soutenir de rudes combats ? Dans la prévision de ces épreuves très-possibles, très-probables et peut-être très-prochaines, ne serait-il pas souverainement imprudent de laisser l'autorité du Pape dans une situation mal définie ? Si au jour de l'attaque la trompette ne fait entendre qu'un son incertain, comment saura-t-on se préparer à repousser l'ennemi ? *Si incertam vocem det tuba, quis parabitur ad bellum* (1) ?

(1) I Cor. 14, 8.

III.

Comme il arrive ordinairement dans les temps d'agitation religieuse, nous sommes attristés par des défections qui peuvent être pour les faibles des sujets de scandale. Faites bien comprendre aux fidèles, Messieurs et chers Coopérateurs, que les hommes mêmes qui avaient le plus utilement et le plus glorieusement servi la religion perdent toute autorité, et ne méritent plus aucune confiance, dès qu'ils cessent d'écouter l'Eglise. *Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* (1). Depuis Tertullien jusqu'à nos jours, combien ne s'est-il pas rencontré de ces hommes, éminents sous bien des rapports, qui ont méconnu sa voix, qui ont cru qu'ils lui étaient nécessaires et ont eu la prétention de la conduire, parce qu'ils l'avaient défendue avec un grand talent et un grand éclat. Ils s'étaient acquis par là des titres à une reconnaissance qu'elle leur a toujours largement accordée, mais ils n'avaient pu acquérir le droit de lui imposer leur direction et de la dominer. Pierre ne peut remettre à d'autres mains, quelque habiles qu'elles se croient, le gouvernail que lui a confié Jésus-

(1) Math. 18. 17.

Christ. L'orgueil, froissé par ces résistances nécessaires, se chagrine, s'irrite et finit par se révolter. De là les tristes chutes que nous raconte l'histoire et celles dont notre siècle lui-même a été témoin.

Chaque fois qu'il se rencontre quelqu'un de ces orateurs, de ces écrivains qui se tournent contre l'Eglise après lui avoir prêté d'abord un utile concours, nous devons déplorer sa perte, sans en trop craindre les fâcheuses conséquences. C'est un navigateur téméraire et indiscipliné, qui n'a voulu prendre conseil que de sa présomption. Un coup de vent l'a emporté à la mer. Tous les moyens de sauvetage seront mis à sa disposition; s'il les repousse, il sera misérablement submergé par les flots, tandis que l'impérissable vaisseau, d'où il sera tombé par sa faute, poursuivra sa route et sera poussé au port par les tempêtes mêmes qui semblaient devoir le briser et l'engloutir.

Nous sommes heureux, Messieurs et dignes Coopérateurs, et nous vous félicitons de nouveau de l'attitude parfaitement calme et vraiment religieuse que conserve notre cher diocèse, dans les circonstances un peu troublées où nous nous trouvons.

Nos bons fidèles demeurent inaccessibles aux agitations que le Concile occasionne, paraît-il, en d'autres contrées : ils prient pour son heureuse issue et attendent avec une entière confiance et un profond esprit de foi ses futures décisions.

Nulle part vous n'avez sous les yeux le spectacle de ces discussions ardentes, auxquelles prennent part les personnes mêmes qui devraient s'y tenir le plus étrangères. — Les conseils de Fénelon sont compris et observés dans nos familles les plus distinguées et les plus instruites. On ne trouve point parmi elles de ces femmes « qui se mêlent de décider sur la religion, quoiqu'elles n'en soient pas capables; » — qui sont plus éblouies qu'éclairées par ce « qu'elles savent et qui se passionnent pour un parti contre un autre dans des disputes qui les surpassent. » — Nos pieuses dames « sentent combien cette liberté est indécente et pernicieuse. » Elles ne « raisonnent point sur la théologie, au grand péril de leur foi, elles ne disputent point contre l'Eglise (1). » Leur vie sérieuse et toujours chrétiennement occupée se partage entre les devoirs de leur état et les œuvres que la charité leur demande.

Mettez de plus en plus tous vos soins, Messieurs et chers Coopérateurs, à maintenir dans toutes vos paroisses cet esprit d'ordre, de sagesse et de piété. Que le Ciel bénisse vos travaux et *que la paix du Seigneur soit toujours avec vous !* (2).

† R. F., Archevêque de Cambrai.

Rome, hors la porte Flaminienne, le 45 mai 1870.

(1) Fénelon, *Education des Filles*, passim.

(2) Par. de la Liturgie sacrée.

LETTRE

ADRESSÉE PAR

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

D'ARRAS

au Clergé de son Diocèse.

« Rome, hors la porte Flaminienne, le 2 juin 1870.

« MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

« Les journaux religieux vous ont déjà fait connaître la remarquable lettre que Monseigneur l'Archevêque de Cambrai vient d'adresser à son Clergé. Nous adhérons de tout notre cœur à cette éloquente et vigoureuse réfutation de tant de calomnies lancées par l'esprit de parti, et contre lesquelles nous avons déjà protesté dans l'allocution que nous avons adressée le saint jour de Pâques aux fidèles de notre ville épiscopale.

« Il nous a semblé que cet écrit devait avoir sa place dans nos archives diocésaines, et y rester comme un monument de l'énergie avec laquelle notre digne et vénéré métropolitain a su défendre les droits de la vérité et montrer sous son vrai jour la nature et l'action du saint Concile du Vatican. Sur la demande que nous lui en avons faite, il nous autorise à vous envoyer sa lettre : en la recevant vous vous associerez à la reconnaissance que nous lui exprimons. Vous ferez aussi votre profit des recommandations qu'il adresse à son clergé ; et les éloges qu'il donne sur son attitude dans les circonstances actuelles, nous sommes heureux de le dire, vous les méritez également de notre part.

« Puissent donc les deux Églises de Cambrai et d'Arras, placées pendant plusieurs siècles sous la houlette d'un seul et même pasteur, rester toujours unies, comme elles l'ont été jusqu'ici, dans la même foi, dans le même attachement à la chaire sacrée du Vicaire de Jésus-Christ; puissent-elles surtout ne le céder à aucune autre dans la docilité avec laquelle seront accueillies les décisions du saint Concile du Vatican,

« Agréez, Messieurs et bien chers Coopérateurs, la nouvelle assurance de notre bien affectueux attachement en Notre Seigneur,

« + JEAN-BAPTISTE-JOSEPH,
« Évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer. »

LETTRE
ADRESSÉE PAR
MONSIEUR L'ÉVÊQUE
D'ANGOULÊME
au Clergé de son Diocèse.

• MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

« Séparé de vous pour quelque temps encore, je ne veux me dédommager de cette pénible séparation par une communication qui ne vous sera pas moins agréable qu'utile. Je vous envoie une excellente Lettre que Mgr l'Archevêque de Cambrai vient d'adresser à son Clergé, au sujet des attaques que la mauvaise presse ne cesse de diriger contre le Concile.

• Cette parole calme et ferme me semble la meilleure réponse à cette multitude de libelles de tous genres, dont Rome et la France sont inondées plus que jamais.

« Le témoignage du vénérable Archevêque prévaut sûrement, auprès de tous les hommes de bon sens et de bonne foi, sur les mensonges, les perfides insinuations et les faux raisonnements des sectaires qu'il n'hésite pas à dénoncer. Leur audace, dont il s'étonne et s'afflige en même temps, s'est encore signalée, depuis la date de sa lettre, par un nouvel excès.

« Nous venons de recevoir ici, et vous recevrez bientôt en France, un prétendu *Mémoire, présenté aux Pères du Concile du Vatican, sur l'unanimité morale nécessaire dans les Conciles pour les définitions dogmatiques.*

« Cette mauvaise dissertation, déjà connue et réfutée, où des vérités incontestables et incontestées sont défigurées de manière à se transformer en erreurs fondamentales, est terminée, dans cette nouvelle édition de Naples, par une conclusion de quatre pages, qui dépasse en audace et en témérité tout ce qu'on avait osé écrire jusqu'ici contre le Concile et contre son autorité. Le malheureux, quel qu'il soit, qui les a écrites, s'il n'est pas déjà tombé dans l'hérésie, en prend tout droit le chemin et semble vouloir entraîner ses lecteurs jusqu'au fond de cet abîme.

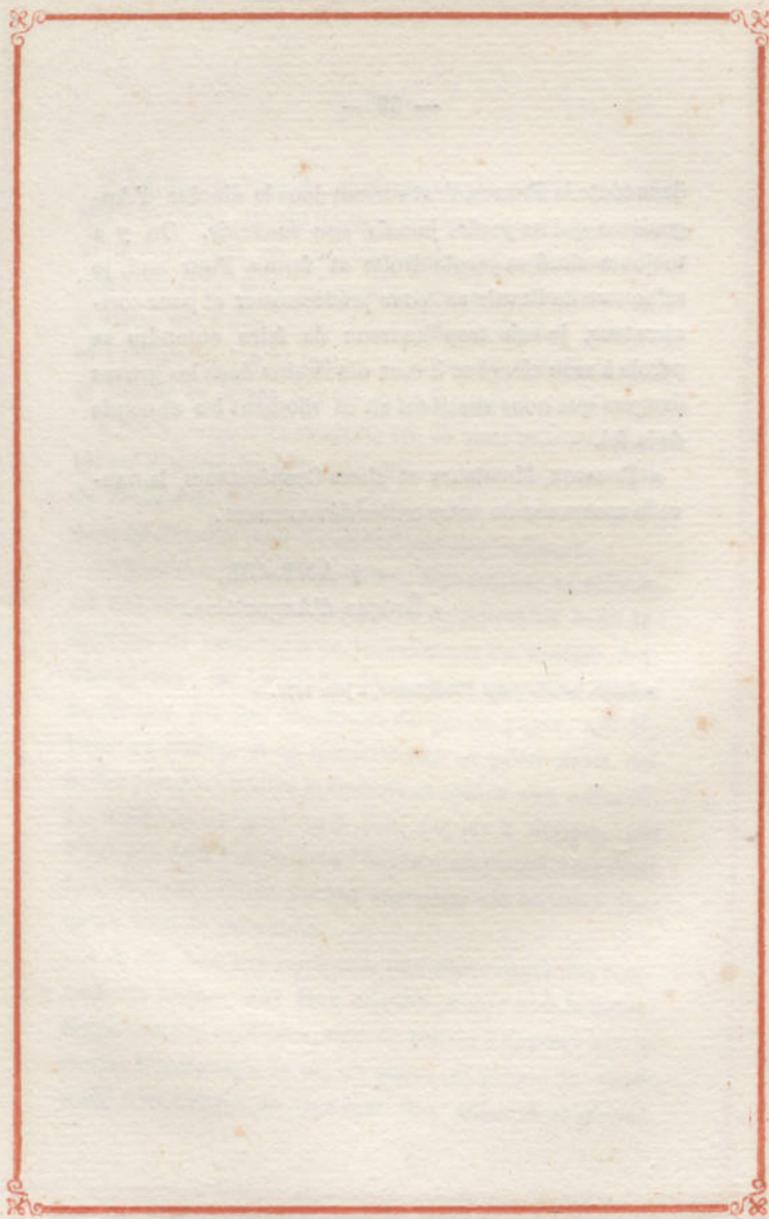
« A ces clameurs furieuses, aux mensonges des novellistes impies, aux faux raisonnements et à la fausse éloquence des sophistes, rien de mieux à opposer que le simple témoignage, la parole grave et pieuse du vénérable Archevêque de Cambrai. Son autorité, si grande

dans toute la France, l'est surtout dans le diocèse d'Angoulême qui ne perdra jamais son souvenir. On y a toujours aimé sa parole droite et ferme. Pour moi, je m'honore de l'avoir eu pour prédécesseur et pour consécrateur, je suis trop heureux de faire entendre sa parole à mon clergé et à mes diocésains dans les graves dangers que nous suscitent en ce moment les ennemis de la foi.

« Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, la nouvelle assurance de notre entier dévouement.

« † ANT.-CH.,
« Évêque d'Angoulême.

« Rome, hors la porte Flaminienne, 3 juin 1870. »



ADHÉSIONS

ADRESSÉES A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR RÉGNIER

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

par le Clergé de son Diocèse

A PROPOS DE SA LETTRE

SUR LE CONCILE DU VATICAN.

ALPHABETIQUE

DES NOMS DE PERSONNES

MONSIEUR REGNIER

PREMIER

par le Clergé de nos Diocèses

à Paris et en France

PAR LE COMTE DE VILLON

LES CHANOINES DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE
DE CAMBRAI.

« Monseigneur,

« Lors du départ de Votre Grandeur pour la ville éternelle et pour le Concile du Vatican, vous avez daigné nous permettre de remettre entre vos mains, avec prière de déposer aux pieds de Notre Très-Saint Père le Pape Pie IX, une adresse en laquelle nous protestons et de notre entier dévouement au Saint-Siège apostolique, et de notre ferme croyance à l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ.

« La lettre que Votre Grandeur vient d'adresser à son clergé, le 15 mai dernier, sur cette question si chère à tout cœur catholique, nous fournit une occasion précieuse, que nous saisissons avec joie, de renouveler l'expression de nos sentiments et de nos vœux.

« Oui, Monseigneur, comme vous et avec vous, le Chapitre de votre Eglise métropolitaine est heureux d'affirmer sa foi sur l'infaillibilité doctrinale du Souverain Pontife définissant *ex cathedrâ*.

« Oui, Monseigneur, nous sommes heureux de le proclamer, comme Votre Grandeur le fait dans son instruction pastorale, du 25 janvier dernier : « Cette doctrine
« de l'infaillibilité du Souverain Pontife a été de tout
« temps la tradition et la foi de l'Eglise de Cambrai. »

« Transmise d'âge en âge, comme un dépôt précieux, dans toutes nos générations de prêtres et de fidèles, attestée, dans le dernier siècle, par notre immortel Fénelon, défendue, avec une inébranlable fermeté, par notre savante université de Douai, et conservée depuis, à travers les orages religieux et politiques, dans nos séminaires, cette vérité est encore, à l'époque actuelle, la ferme croyance du clergé et des pieuses populations de nos contrées.

« C'est avec bonheur, Monseigneur, que les Chanoines du Chapitre métropolitain de Cambrai le constatent et l'attestent. Unis de foi et de cœur à leur vénéré Archevêque, comme il est lui-même uni de foi et de cœur à la Chaire de Pierre, ils appellent de tous leurs vœux, et saluent d'avance la définition du Saint Concile du Vatican, qui (c'est leur ferme espérance) érigera en dogme la croyance à l'infaillibilité doctrinale du successeur de St Pierre, croyance fondée sur la parole même de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'éternelle vérité : *J'ai prié pour toi, ô Pierre, afin que ta foi ne soit jamais défailante*; et sur l'enseignement perpétuel de la sainte Eglise.

« Daignez, Monseigneur, nous permettre de vous renouveler la prière de vouloir déposer aux pieds de Sa Sainteté cette profession de notre foi et de nos sentiments, avec l'humble demande de sa bénédiction apostolique.

« Veuillez agréer l'hommage du très-profond respect avec lequel nous aimons à nous dire,

« Monseigneur,

« de Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs. »

CAMBRAI (DÉCANAT DE LA MÉTROPOLE).

« Monseigneur,

« La lettre que Votre Grandeur vient de nous adresser, nous impose un devoir de reconnaissance que nous ne saurions tarder à remplir.

« Nous gémissions de voir s'élever contre le Concile des doutes et des accusations qui sont déjà actuellement un scandale pour les fidèles, et qui pourraient amener plus tard les conséquences les plus funestes pour leur foi. Votre zèle apostolique vous a inspiré cette protestation victorieuse, où tout le monde reconnaîtra la lumière et la force d'une haute sagesse, d'un jugement éclairé, d'une expérience rare, d'une conscience droite et ferme. C'est un monument qui restera dans les annales de l'Eglise comme un rempart de défense contre les hérésies à venir.

« Non content de repousser les attaques de l'ennemi,

vous avez voulu préparer les esprits fidèles à la docile acceptation des décisions souveraines du Concile. Dans la grande question qui tient en ce moment en éveil l'attention du monde catholique, vous avez affirmé votre foi, qui est la foi de votre clergé et de vos fidèles, la foi de l'Eglise toute entière, la foi de tous les siècles chrétiens. Avec vous et comme vous, Monseigneur, nous professons la croyance à l'infailibilité doctrinale du Souverain-Pontife, et nous en appelons de tous nos vœux la définition dogmatique.

« Veuillez agréer, Monseigneur, avec l'expression de notre adhésion pleine et entière d'esprit et de cœur, l'hommage des actions de grâces que nous vous devons pour le service éminent que vous venez de rendre à la cause de l'Eglise, et pour la part de gloire que nous trouvons dans les mérites de celui que nous sommes heureux d'appeler notre Père! »

*Les prêtres du décanat de la Métropole de
Cambrai, réunis en conférence à Cagnoncles.*

Le 50 mai 1870.

CAMBRAI (DÉCANAT DE SAINT-GÉRY).

« Monseigneur,

« Tous les prêtres du décanat de Saint-Géry, à Cam-

brai, s'empresment de déposer aux pieds de Votre Grandeur, leur adhésion complète et unanime à la Lettre que le Clergé de la Métropole a eu l'honneur de vous adresser. Tous, ils n'ont qu'un seul cœur et qu'une seule voix pour protester de leur foi au dogme de l'infaillibilité pontificale, de leur désir de la voir solennellement proclamer, et de leur vénération profonde pour l'auguste Chef de l'Eglise, le saint et bien-aimé Pie IX.

« Nous vous prions en même temps, Monseigneur, de vouloir bien agréer l'hommage de la respectueuse reconnaissance et du dévouement filial avec lesquels nous avons l'honneur d'être,

« de Votre Grandeur,

« Les très-humbles et obéissants serviteurs.

« A. DESROUSSEAU,

« Doyen-Curé de Saint-Géry.

« *(Suivent les signatures de tous les prêtres du décanat).* »

DÉCANAT DU CATEAU.

« Monseigneur,

• Tous les prêtres du décanat du Cateau ont reçu avec joie et respect la lettre si instructive, si paternelle

que vous avez daigné leur adresser, ils vous en témoignent leur profonde reconnaissance.

« Notre attachement à Pie IX et au Saint-Siège, notre soumission entière à toutes les décisions du saint Concile du Vatican étaient bien connus de Votre Grandeur.

« Néanmoins, vu les circonstances, nous aimons à affirmer que ces sentiments sont toujours les mêmes. Que dis-je? Les obstacles qu'un esprit, qu'il ne nous appartient pas de qualifier, a suscités à l'auguste Assemblée, où vous siégez si dignement, ont encore augmenté notre foi, notre confiance et notre amour. Non, non, jamais on ne nous fera croire que le Concile manque de liberté, que l'unanimité est nécessaire pour la validité de ses décisions : Jamais nous ne croirons que Notre Seigneur Jésus-Christ aurait, comme un architecte inhabile, élevé l'édifice de son Eglise sur un fondement peu solide et ruineux... Aussi appelons-nous de tous nos vœux l'heureux moment où chacun de nous devra dire : Je crois d'une foi ferme à l'infailibilité du Souverain-Pontife.

« Daigne Sa Grandeur, agréer l'hommage du profond respect de

« Ses très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« H. WALLEZ,

« Doyen-Curé du Cateau. »

(Suivent les autres signatures).

DÉCANAT DE CARNIÈRES.

« Monseigneur,

« C'est avec une grande joie que nous avons lu la magnifique Lettre sur le Concile du Vatican que Votre Grandeur vient de nous adresser, et c'est avec une sainte fierté que, pour notre compte, nous partageons l'admiration qu'elle inspire au Clergé et aux fidèles de votre diocèse, ainsi qu'à toutes les âmes vraiment catholiques.

« Nous faisons plus qu'admirer, Monseigneur, nous vous remercions de nous avoir fourni en quelques pages vigoureusement écrites des armes victorieuses pour combattre, détruire et mettre à néant les objections, les calomnies et les insinuations perfides de tout genre que les ennemis de l'Eglise ne cessent de propager contre la plus auguste Assemblée de l'univers et contre ses glorieux travaux.

« Nous vous remercions surtout de nous avoir donné l'occasion de professer ici publiquement et spontanément notre foi à l'infaillibilité personnelle du Pontife romain. Oui, Monseigneur, — c'est une croyance profondément enracinée dans nos cœurs et dans nos esprits, — c'est une croyance que nous avons puisée dans le premier sourire de nos mères et dans les premières leçons du catéchisme, et qui plus tard, s'est développée en nous par les études théologiques du Séminaire et par nos études particulières, comme elle s'y développe en-

core tous les jours à mesure que nous avançons en âge et que nous réfléchissons mieux, — c'est en un mot la croyance de toute notre vie, « que le Souverain-Pontife, ou le Pape, a reçu de Jésus-Christ, comme saint Pierre (le premier Pape), la grâce de l'infaillibilité personnelle pour enseigner et gouverner l'Eglise de Dieu, de sorte que, indépendamment du concours des Evêques rassemblés ou dispersés, tous les jugements qu'il porte sont irréformables, et qu'il ne peut, en aucun cas, se tromper, ni tromper, ni être trompé, quand il parle ou quand il agit comme Pasteur et Docteur universel des chrétiens. » Telle est, Monseigneur, notre croyance, et nous affirmons que telle est aussi la croyance des populations au milieu desquelles nous exerçons le saint ministère.

» Maintenant, Monseigneur, il ne nous reste plus qu'à former un vœu bien cher à notre cœur et bien cher aussi au cœur de nos paroissiens, celui d'entendre dans peu de jours l'immortel Pie IX. définir pour jamais et proclamer au milieu des applaudissements de tous les Evêques du monde *l'infaillibilité doctrinale et personnelle du Pontife romain*. C'est le vœu de notre cœur, — c'est la prière de notre bouche.

« Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de notre profond respect,

« BRUNET,

« Doyen-curé. »

(*Suivent les signatures*).

DÉCANAT DE CLARY.

« Monseigneur,

« Le clergé du décanat de Clary réuni en conférence à Caudry, le 6 juin, donne de grand cœur, pleine et entière adhésion à l'Adresse du Clergé de la Métropole. « Avec vous et comme vous, Monseigneur, nous professons la croyance à l'infailibilité doctrinale du Souverain-Pontife, et nous en appelons de tous nos vœux la définition dogmatique.

« COULMON,
« Doyen de Clary. »

(Suivent les signatures.)

DÉCANAT DE MARCOING.

« Monseigneur,

« Votre Grandeur connaît depuis longtemps le dévouement des prêtres du décanat de Marcoing à la cause du Saint-Siège, et leur filiale affection pour l'auguste et vénéré Pontife qui l'occupe.

« Votre dernière Lettre-circulaire, sur le Concile œcuménique du Vatican, n'a fait que fortifier en nous ces

sentiments, et nous sommes fiers de voir notre saint Archevêque défendre, avec tant de clarté et d'énergie, la doctrine que nous professons, sur l'infailibilité pontificale.

« C'est assez vous dire, Monseigneur, que nous adhérons pleinement et de tout cœur, à la Lettre que le clergé du décanat de Notre-Dame à Cambrai, a eu l'honneur de vous adresser.

« Oui, tous, nous appelons de nos vœux les plus ardens, une définition qui mette hors de toute controverse, la suprême autorité du Pape.

« Nous sommes, avec respect, Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs et fils.

« J.-B. LERICHE,

« Curé-Doyen de Marcoing. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE SOLESMES.

« Monseigneur,

« Les prêtres du décanat de Solesmes sont heureux de venir déposer aux pieds de Votre Grandeur, l'assu-

rance de leurs respectueuses sympathies à l'endroit de la Lettre sur le Concile du Vatican.

« Monseigneur, nous croyons et nous affirmons, au nom de la foi catholique, que le Concile est libre, et qu'il ne peut pas ne pas l'être : l'Esprit-Saint l'assiste.

« Nous croyons et nous proclamons qu'il appartient au Concile du Vatican de juger les idées modernes, et nous sommes sûrs que ses sentences, il les rendra avec toute la force et la douceur de la Sagesse.

« Nous pensons que le Successeur de Pierre est infaillible, que ses jugements sont irréfornables, et nous désirons ardemment que notre croyance passe à l'état de dogme, afin que, désormais, nous puissions présenter à nos peuples, revêtu du cachet divin, un enseignement qui fut toujours le nôtre.

« Monseigneur, voilà notre foi et nos aspirations : la foi et les aspirations de notre vénérable Archevêque. Sa charité sera aussi la nôtre : s'il en est, dans l'Eglise, qui s'éloignent de la vérité, avec vous, Monseigneur, nous leur tendons la main de la prière ; ils s'y attacheront, nous les conduirons à Pierre, ils entendront sa voix ; et il n'y aura plus qu'un troupeau et un Pasteur.

« Daignez agréer, etc.

« ROUSSELLE,

! « Doyen de Solesmes. »

(Suivent les signatures).

DOUAI (DÉCANAT DE NOTRE-DAME).

« Monseigneur,

« Nous, soussignés, prêtres du décanat de Notre-Dame de Douai, en exprimant à Votre Grandeur nos sentiments inébranlables d'orthodoxie, savons que Monseigneur ne les ignore pas. Ils lui furent manifestés en plusieurs circonstances et particulièrement avant son départ pour Rome. Notre attachement à la Chaire de saint Pierre n'a jamais failli, et nous promettons de nouveau, avec l'aide de Dieu, de rester fidèles à ce devoir si cher à notre cœur.

« Heureux de notre soumission raisonnable et non raisonneuse au Souverain-Pontife, reconnu de tout temps Chef infaillible de l'Eglise, nous attendons avec confiance la proclamation du dogme de son infaillibilité, et tous alors nous dirons comme un seul homme : Nous croyons fermement.

« Nous ne cessons, Monseigneur, d'adresser des vœux au Ciel pour que tous ceux qui sont confiés à notre sollicitude, soient éclairés par l'Esprit-Saint, qui a renouvelé la face de la terre, en répandant ses lumières sur les Apôtres, qu'ils conservent la foi qu'ils ont reçue dans le baptême et qu'ils en pratiquent les œuvres jusqu'à la mort.

« Nous prions aussi, Monseigneur, pour la conserva-

tion de vos jours si précieux au diocèse de Cambrai; à vous, amour et reconnaissance!

« En attendant la bénédiction de Notre Saint-Père le Pape et la vôtre, nous vous prions d'agréer l'assurance de la soumission et du profond respect avec lesquels nous sommes, Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« LEFEBVRE,

« Ch.-hon , Doyen-curé de Notre-Dame. »

(Suivent les signatures).

DOUAI (DÉCANAT DE SAINT-PIERRE).

« Très-saint et très-vénéré Père,

« Permettez-nous de venir nous prosterner aux pieds de Votre Sainteté pour y déposer notre profession de foi à l'infailibilité du Pontife romain, successeur de saint Pierre et Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Ce dogme, sans être défini jusqu'ici, était la conviction profonde de toute notre vie. Nous ne saurions en effet admettre que cette prière du divin Maître: *rogavi pro te, Petro, ut non deficiat fides tua*, n'eût pas été exaucée par le Père

céleste, et que la pierre sur laquelle l'Eglise est bâtie ne fût pas inébranlable : *Tu es Petrus, et super hanc petram, etc.* Pour confirmer ses frères dans la foi, pâtre les brebis et les agneaux, il faut être infaillible, sous peine d'être exposé à voguer à tout vent de doctrine et à conduire dans de mauvais pâturages. — Nous plaignons de tout notre cœur ceux qui hésitent à admettre cette croyance et nous espérons les voir se réunir dans la profession d'une même foi, lorsque l'Eglise aura parlé au Vatican. *Roma locuta est, causa finita est* (St-Aug.)

« Par ces quelques mots, Très-Saint-Père, nous ne faisons que nous associer à notre digne et vénéré Archevêque, dont la dernière Lettre pastorale proclame de la manière la plus sublime l'autorité divine et infaillible du Souverain-Pontife romain. Nous ne sommes que les faibles échos de sa voix pour témoigner de notre foi et de notre dévouement à l'Eglise et à celui qui la gouverne avec tant de courage et de sagesse.

« Daignez, Très-Saint-Père, agréer les hommages respectueux de vos très-humbles et très-obéissants fils, et veuillez les bénir : ils vous en conjurent.

« J.-B. HEROGUER,

« Archidoyen-Curé de Saint-Pierre. »

(Suivent les signatures).

DOUAI (DÉCANAT DE SAINT-JACQUES).

• Monseigneur,

« Les ecclésiastiques du canton de Saint-Jacques à Douai ont reçu la Lettre-circulaire que vient de leur adresser Votre Grandeur. Après avoir parcouru ces pages si lumineuses, si sincères, si mesurées et si fortes, ils éprouvent le besoin de vous exprimer les sentiments d'admiration et de reconnaissance dont ils se sentent tous pénétrés, et ils bénissent Dieu d'avoir mis à la tête de leur diocèse un Prélat qui, dans la grave question dont se préoccupe en ce moment le monde catholique, sait se montrer le fidèle interprète des traditions du pays et le courageux témoin de la foi de son peuple.

« Oui, Monseigneur, vos vœux à cet égard, sont leurs vœux; vos pensées, leurs pensées. Comme vous, ils croient, ils ont toujours cru à l'infailibilité du Vicaire de Jésus-Christ parlant *ex cathedrâ*, ils ont été unanimes à la reconnaître dans les conférences qu'ils vous ont adressées l'année dernière, et c'est surtout le secret désir de la voir proclamée pendant le Concile, qui leur a fait accueillir avec tant de joie la nomination de Votre Grandeur dans la Commission de Fide.

« Ils vous prient de nouveau, Monseigneur, de déposer aux pieds du Saint-Pontife, avec l'hommage de leur filiale soumission, l'expression de ce désir que partagent

d'ailleurs tous les prêtres de Votre diocèse, et, en remerciant la Providence de veiller comme Elle l'a fait jusqu'ici sur la précieuse santé de leur Archevêque, ils saisissent cette occasion de Vous offrir les sentiments de profond respect et de religieuse affection avec lesquels ils ont l'honneur d'être,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-dévoués serviteurs. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT D'ARLEUX.

« Monseigneur,

« Sous l'impression de l'admirable Lettre-circulaire que Votre Grandeur a adressée à son clergé, le doyen d'Arleux et les prêtres de son canton éprouvent le besoin de lui en exprimer toute leur reconnaissance et d'assurer Votre Grandeur qu'ils seront toujours heureux de marcher à l'ombre de la houlette d'un Pasteur, dont ils se croient en droit d'être fiers à juste titre.

« Nous sommes, Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Les très-respectueux, très-obéissants et très-dévoués serviteurs.

« QUIQUEMPOIS,

« Doyen-Curé. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT D'ORCHIES.

« Monseigneur,

« Il tardait à vos prêtres du doyenné d'Orchies d'offrir à Votre Grandeur, l'expression de leur profonde reconnaissance pour la lettre qu'Elle a daigné adresser au clergé de son diocèse sur le Concile du Vatican, et qui excite, à si juste titre, l'admiration et la joie du monde catholique.

« Soyez mille fois béni, Monseigneur, d'avoir fait bonne justice de ces indignes manœuvres auxquelles l'impiété et l'esprit de parti ne cessent de recourir pour entraver et empêcher, s'il était possible, l'œuvre de Dieu, et de nous avoir fourni l'occasion de produire au grand jour, les sentiments de trop légitime indignation, qu'excite en nos cœurs cette hostilité persévérante des fauteurs du mensonge, contre la sainte Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les églises, et son auguste Pontife dont l'univers entier ne sait assez admirer l'inébranlable courage et l'inépuisable sagesse.

Fidèles à la ligne de conduite que nous avons su garder jusqu'ici, et dociles à vos paternelles recommandations, nous continuerons, Monseigneur, à traiter avec le ménagement de la charité chrétienne, les faibles et les ignorants, et nous leur tendrons volontiers la main, tout en évitant de perdre pied et de tomber dans le torrent qui les emporte.

• Nous continuerons de prier et de faire prier pour l'heureuse issue du Concile, et spécialement pour qu'il plaise au Seigneur de dissiper par une proclamation solennelle, toutes ces ténèbres amoncelées avec tant d'efforts autour de la plus belle prérogative du Vicaire de Jésus-Christ.

En attendant ce jour heureux, nous vous prions de vouloir bien joindre votre bénédiction à celle que nous sollicitons de notre bien-aimé Père, l'immortel et infail-
lible Pie IX.

« Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du plus profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être

« De votre Grandeur,

• Les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« FLAMENT. »

(Suivent les signatures.)

DÉCANAT DE MARCHIENNES.

« Monseigneur,

« Vous connaissez trop bien le dévouement de tout votre Clergé à la sainte Eglise Romaine, pour que vous ayez pu douter un seul instant que nous recevions, avec bonheur, votre admirable lettre du quinze mai ; lettre si digne, et qui est une preuve de votre constant

amour pour le successeur de Pierre, chef visible de l'Eglise. Nous éprouvons une indicible joie, à nous sentir unis comme vous, Monseigneur, d'esprit et de cœur à ce Pasteur suprême, à ce Docteur infaillible de la Vérité.

« Si nous n'avons pas autorité pour condamner ces déplorables écrits, qui ne tendent à rien moins qu'à ébranler la pierre sur laquelle repose la sainte Epouse de J. C, comme vous, Monseigneur, nous gémissons sur les tristes écarts de quelques esprits qui n'ont écouté que leur raison dévoyée; et vous apprendrez avec satisfaction que nous vous trouvons trop réservé, quand vous vous bornez à nous féliciter de l'attitude parfaitement calme, que nous conservons au milieu des circonstances un peu troublées où nous vivons. Vous savez, Monseigneur, que bien loin de sentir amoindri notre dévouement à la sainte Eglise Romaine, nous lui sommes plus inviolablement attachés que jamais, depuis que nous avons pu mieux nous convaincre de la faiblesse et de la mauvaise foi de l'attaque, comme aussi de la force invincible de la défense.

« Oui, malgré tous les bruits contraires, nous sommes convaincus que rien n'entrave la liberté du Concile du Vatican, que rien ne saurait amoindrir, au point de vue de la foi, l'autorité de ses jugements; et que tout chrétien, s'il veut rester fidèle, devra recevoir les décrets de cette sainte Assemblée, comme des oracles divins, parce qu'ils seront l'œuvre du St-Esprit.

Mais parmi ces décrets, il en est un, comme autrefois à Ephèse, que nous acclamerions avec plus d'amour que les autres, l'inerrance pontificale *in causis fidei et morum*, parce qu'il serait conforme à la tradition de notre diocèse où l'on a toujours cru que cette vérité était révélée de Dieu. Nous regarderons comme un des plus beaux jours de notre vie, Monseigneur, celui ou cette vérité devenant l'objet obligatoire de notre foi, nous autorisera à dire avec toute l'ardeur d'une foi divine : *Credo Pontificem Romanum loquentur ex Cathedra, in causis fidei et morum, errare non posse.*

• Daignez nous bénir, Monseigneur, nous et les fidèles confiés à notre sollicitude pastorale et agréiez l'expression du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être,

« de Votre Grandeur,

« Les très humbles et très soumis sujets. »

« ROUSSELLE,

« Doyen-Curé de Marchiennes. »

(*Suivent les signatures*).

DÉCANAT D'ARMENTIÈRES.

« Monseigneur.

« Elevés dans la croyance à l'infaillibilité du Pape et unanimes à enseigner aux fidèles cette doctrine révélée, nous avons reçu votre lettre du 15 mai, sur le Concile œcuménique du Vatican, avec tous les sentiments qui

ont inspiré cet important écrit. Nous rendons grâces à Dieu qui donne à Votre Grandeur de défendre la vérité avec une fermeté et une modération évangéliques. Nous prions l'Auteur de tout don parfait, qui tient entre ses mains les cœurs des enfants, grands et petits, brebis et agneaux, d'abrégéer les temps, de souffler sur les obstacles, de hâter le triomphe de la vérité et de ramener prochainement au milieu de nous Votre Grandeur nous apportant les inappréciables bénédictions de notre *infaillible*, saint et bien-aimé Pie IX.

« En attendant ce jour que nous désirons vivement, nous prions Votre Grandeur de nous bénir, et d'agréer les sentiments de profond respect avec lesquels nous sommes
« Ses très-humbles et très-obéissants serviteurs et fils.

« D. MOREAU,

« Doyen-Curé d'Armentières. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE LA BASSÉE.

« Monseigneur,

« Les prêtres du décanat de La Bassée viennent avec bonheur, unir leurs voix à cet unanime concert d'adhésions, par lesquelles vos prêtres de tous les points du diocèse, s'empressent de déposer aux pieds de Votre Grandeur le témoignage de leur foi, déjà si connue, à la

doctrine contenue dans son admirable Lettre du 15 mai dernier.

« Oui, Monseigneur, nous affirmons que les critiques calomnieuses, malveillantes, répandues à profusion sur le Concile du Vatican, auraient encore fortifié notre foi et nos convictions, si elles avaient pu l'être, prémunis que nous étions à l'avance, par les sages avertissements précédemment donnés par Votre Grandeur.

« Nous sommes heureux, Monseigneur, et vous remercions de nous avoir fourni par cette Lettre, où la charité marche de front avec la fermeté, l'occasion de vous dire une fois de plus que tous nous sommes avec vous; que tous nous acceptons de cœur et d'âme les enseignements qui y sont contenus et que nous repoussons de toute l'énergie de notre foi, les doctrines qui y sont si victorieusement combattues.

Nous terminons en vous priant de nous bénir avec la portion du troupeau confiée à nos soins respectifs, et puisse cette bénédiction être bientôt suivie de la définition du dogme qui fait l'objet de tous nos vœux.

« Nous avons l'honneur d'être, Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs et fils,

« H. LEBLON,

« Curé-Doyen de la Bassée. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT D'HAUBOURDIN.

« Monseigneur,

« Je suis certain d'être le fidèle interprète des sentiments de tout le décanat d'Haubourdin, en manifestant à Votre Grandeur l'adhésion pleine et entière que nous donnons à la lettre si remarquable qu'elle vient d'adresser à son clergé sur le Concile œcuménique du Vatican.

« Monseigneur, nous sommes heureux de déclarer à Votre Grandeur que tous, nous partageons sa manière de penser et de dire sur la question de l'infaillibilité personnelle du Souverain-Pontife, définissant *ex Cathedra*.

• Nous aimons à soutenir avec toute l'antiquité que, où est Pierre, là est l'Eglise. *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*.

« Avec vous, Monseigneur, nous croyons que le divin et sage Fondateur de l'Eglise lui a donné un moyen *expéditif, permanent et assuré* d'étouffer l'erreur dans son berceau : Aussi proclamons-nous de grand cœur avec les Pères de Lyon et de Florence que « le Pontife Romain est le successeur de St-Pierre, prince des Apôtres; qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ, le Chef de toute l'Eglise, le Père et le Docteur de tous les Chrétiens » et que c'est par son jugement que toutes les questions de la foi doivent être définies.

« Enfin, Monseigneur, dussions-nous blesser votre

modestie, nous ne pouvons nous empêcher de vous dire que nous sommes fiers d'entendre tomber de la bouche si auguste de Pie IX cette parole qui fera tout votre bonheur et toute votre gloire : « Vous avez, à Cambrai, un bien bon Archevêque. »

« Fasse le Ciel, Monseigneur, que nous ne soyons pas trop indignes d'un si digne prélat.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur,

« de Votre Grandeur,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« F.-J. RAVAUX,

« Chanoine-Honoraire, Doyen-Curé. »

(Suivent les signatures).

LILLE (DÉCANAT DE SAINT-ANDRÉ).

« Monseigneur,

« Autant, en dépit des clameurs qu'une opposition systématique et passionnée ne cesse d'élever contre le Concile, nous sommes demeurés certains qu'une Assemblée composée de Prélats si vénérables par leur science, leurs vertus, leur expérience, présidée par un Pontife tel que Pie IX, assistée de l'Esprit-Saint, ne pouvait manquer de liberté dans ses délibérations, de sagesse

dans ses jugements, autant, Monseigneur, nous avons été fiers et heureux de vous entendre, il y a quelques jours, élever la voix pour prendre sa défense.

« Nul n'était mieux placé que vous, Monseigneur, pour protester contre ces menées indignes à l'aide desquelles on cherche à infirmer d'avance les décisions du Concile du Vatican. Ainsi qu'on l'a dit déjà, la Lettre que vous venez de nous adresser est un monument qui restera, et nous regardons comme un devoir de vous remercier, Monseigneur, d'en avoir doté les annales du diocèse et de l'Eglise.

« Permettez-nous de remercier aussi Votre Grandeur de la lumière à la fois si calme et si vive que cette Lettre répand sur la question qui préoccupe si justement à cette heure le monde catholique. Est-il nécessaire, Monseigneur, de vous donner l'assurance qu'avec vous et comme vous nous professons la croyance à l'infailibilité doctrinale au Souverain-Pontife ? Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que nous eussions répudié et les principes de notre éducation cléricale, et les doctrines que professe unanimement le clergé auquel nous avons l'honneur d'appartenir, et les invariables traditions de l'antique Eglise de Cambrai.

« Puisse le Concile placer bientôt hors de toute contestation la plus glorieuse prérogative dont Jésus-Christ a investi son Représentant sur la terre ! Nous sommes de ceux qui croient que cette décision dogmatique ne

fera que rendre plus étroits et plus forts les liens qui unissent le troupeau au Pasteur suprême.

« Si, comme nous l'espérons, l'oracle de la vérité se fait entendre, votre parole si nette et si persuasive aura puissamment contribué, Monseigneur, et ce ne sera pas une de vos moindres gloires, à la faire accueillir de tous, prêtres et fidèles, avec les sentiments d'une foi aussi entière qu'éclairée.

« Daignez nous accorder à tous, Monseigneur, votre paternelle bénédiction.

« DELANNOY,

« Doyen de Saint-André. »

(Suivent les signatures).

LILLE (DÉCANAT DE SAINTE-CATHERINE).

« Monseigneur,

« La Lettre si épiscopale que Votre Grandeur a daigné nous adresser, a rempli de joie nos consciences de chrétiens et de prêtres, affligées des manifestations par lesquelles « l'esprit de parti, pour ne pas dire l'esprit de « secte, travaille à rendre suspects les actes du Concile « du Vatican, et à ruiner d'avance l'autorité sacrée de « ses enseignements et de ses décrets. »

Nous éprouvons le besoin de vous en remercier, Monseigneur, et de dire comme vous et avec vous :

Nous croyons et nous savons que « le Concile est
« libre;

« Que les Evêques réunis au Vatican sont compétents
« et quant à la science théologique, et quant à la connais-
« sance et à l'appréciation de ce qu'on est convenu d'ap-
« peler les idées modernes. »

« Votre jugement sur l'opinion, « la reine du monde, »
est le nôtre; et avec vous, Monseigneur, nous disons
« que l'Eglise n'est pas faite pour subir les lois de cette
« reine-là, ni pour suivre ses mobiles et trop souvent
« injustes caprices. »

« Comme vous et avec vous, nous affirmons que « la
« croyance à l'infailibilité du Pape, n'est point une nou-
« veauté dans l'Eglise; » nous croyons « à l'opportunité,
« nous dirions presque à la nécessité d'une définition »
qui, en élevant cette croyance au-dessus de toute contes-
tation, condamnerait les erreurs du passé et permettrait
de ne plus craindre, pour l'avenir, les calamités qui ont
marqué la fin du siècle dernier.

« Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du pro-
fond respect, avec lequel nous avons l'honneur d'être,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles serviteurs et fils dévoués.

« EVRARD,

« Doyen de Sainte-Catherine. »

(Suivent les signatures).

LILLE (DÉCANAT DE SAINT-ÉTIENNE).

« Monseigneur,

« Les prêtres du décanat de Saint-Etienne éprouvent le besoin d'exprimer à Votre Grandeur leur vive reconnaissance pour la lettre que vous leur avez adressée sur le Concile œcuménique du Vatican.

« Dans ces pages éloquentes, ils ont lu avec bonheur, l'expression vraie, calme et complète de sentiments qui sont les leurs, de convictions qui leur sont chères, dont le principe remonte en eux, à l'éducation du foyer domestique, comme à celles de leurs jeunes années cléricales, sentiments et convictions que nul n'aura le droit de taxer d'éphémères, de commande, de circonstance. Nous les regardons, nous, comme un trésor précieux que nous ont légué nos pères dans la foi et nos maîtres dans la science sacrée.

« Oui, Monseigneur, tous nous sommes avec vous, et nous croyons comme Votre Grandeur, en ce qui concerne la liberté dont jouissent les membres du Concile, que : « Dire que la vérité sera méconnue, repoussée, retenue captive dans un injuste silence par une assemblée que l'Esprit-Saint assiste dans toutes ses délibérations, et dont il éclaire tous les jugements, » ce n'est rien moins qu'un blasphème.

« Oui, Monseigneur, tous nous sommes avec vous et

nous confessons : « Que la croyance à l'infaillibilité du Pape n'est point une nouveauté dans l'Eglise ; qu'elle remonte à travers tous les siècles jusqu'au temps des Apôtres, et que si elle est définie comme dogme de foi, elle sera simplement mise par là dans un jour plus éclatant, et placée au-dessus de toutes discussions ultérieures. »

« Enfin, Monseigneur, comme vous, nous sommes attristés des défections qui peuvent être pour les faibles des sujets de scandales, mais nous sommes tous aussi avec Votre Grandeur, quand vous nous mandez de faire bien comprendre aux fidèles, que « les hommes mêmes qui avaient le plus utilement et le plus glorieusement servi la Religion, perdent toute autorité, et ne méritent plus aucune confiance, dès qu'ils cessent d'écouter l'Eglise. »

« Daignez, Monseigneur, agréer ces lignes comme une nouvelle expression de la conformité de nos sentiments aux vôtres, et de notre dévouement entier, ardent, à la Sainte Eglise ainsi qu'à la personne sacrée du Souverain-Pontife.

« Puisse la ferveur de nos désirs et de nos prières hâter le jour heureux où l'Esprit-Saint, parlant par la bouche des Pères du Vatican, proclamera comme dogme de foi, l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ, du Successeur légitime de celui à qui le Sauveur lui-même a dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. »

« Heureux jour que celui-là ! Heureux jour que celui où

ce beau fleuron resplendira d'un éclat désormais incontesté, à la couronne de ce grand Pape à qui a été réservé l'honneur de proclamer le dogme de l'Immaculée-Conception !

« Heureux jour que ce jour-là ! car il nous apportera en même temps la douce assurance que notre Père vénéré sera rendu bientôt à notre filiale affection.

« En attendant, Monseigneur, nous demeurons inaccessibles aux agitations que le Concile occasionne, paraît-il, en d'autres contrées; nous continuerons à prier pour son heureuse issue, disposés à recevoir avec un profond esprit de soumission et de foi ses futures décisions.

Pardonnez, Monseigneur, à la longueur de cette lettre, mais pourtant il manquerait quelque chose à notre cœur si nous n'ajoutions combien nous sommes heureux, que l'insigne Eglise de Cambrai soit si dignement représentée au Vatican, dans ces grandes assises de la religion catholique.

« En retour de toutes ces paroles, Monseigneur, nous prions humblement Votre Grandeur de déposer s'il y a lieu, aux pieds du Saint-Père, l'humble expression de nos vives et profondes convictions, et de nous donner à tous votre paternelle bénédiction.

« L. DECOTTIGNIES,

« Curé-Archiprêtre de Saint-Etienne. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE MONS-EN-PÉVELE.

« Monseigneur,

« Permettez-nous de vous dire que nous avons éprouvé une bien grande satisfaction en lisant l'admirable Lettre que vous venez de nous adresser au sujet du Concile œcuménique du Vatican.

« Elle est pour nous comme un flambeau qui dissipe l'obscurité des nuagès produits par une presse hostile, autour du Cénacle conciliaire et projette dans son intérieur une lumière éclatante qui ne nous laisse aucun doute sur la sainteté de ses opérations.

« Elle nous présente, avec le cachet de la certitude la plus complète, cette sainte Assemblée œcuménique entièrement libre dans ses discussions et divinement inspirée dans ses décisions.

« Elle stigmatise, par une logique lucide et serrée, toutes les déplorables manœuvres, entreprises par l'esprit de parti, pour enlever aux actes du Concile le respect qu'ils méritent et la soumission que nous ne saurions leur refuser.

« Elle nous montre dans tout son jour l'infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife, comme une vérité divine toujours enseignée par l'Eglise. Ah ! c'est ici, Monseigneur, que nous sommes heureux de vous affirmer que votre Lettre pastorale est non-seulement la fidèle interprète de nos sentiments mais l'expression même

de notre croyance. Et si l'Esprit-Saint daigne exaucer les prières que nous ne cessons de lui adresser, nous aurons bientôt la joie de compter parmi nos articles de foi, l'infaillibilité de Pierre, dans la personne de Pie IX, son illustre et vénéré successeur.

« Elle nous expose enfin, d'une manière si nette, si saisissable, la situation de l'Eglise avec le monde moderne; et les conseils qu'elle nous donne pour régler notre conduite, sont si sages et si sûrs que c'est pour nous un devoir de vous en témoigner notre vive reconnaissance.

Veillez donc l'agréer, Monseigneur; c'est avec un cordial et profond respect que nous vous l'offrons et que nous sommes,

« De Votre Grandeur,

« Les fils soumis et dévoués,

« DEREGNAUCOURT,

« Doyen-Curé. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE SECLIN.

« Monseigneur,

« Votre clergé admirait depuis longtemps votre pro-

fond amour pour Rome, votre soumission empressée aux décrets, aux volontés et aux désirs du Souverain-Pontife, votre foi en ses prérogatives si précieuses pour l'Eglise.

• D'autre part, nos paroles et nos actes témoignaient assez de notre dévouement pour la personne du Pontife infallible, et cette conformité connue de sentiments nous permettait de jouir en silence de notre bonheur.

« Aujourd'hui l'admiration et la joie nous forcent à rompre ce silence et à vous remercier, Monseigneur, d'avoir repoussé victorieusement les fâcheuses attaques qui voudraient à l'avance affaiblir l'autorité du Concile, et d'avoir affirmé de nouveau et solennellement notre commune croyance à l'infaillibilité, notre commun et très-vif désir de la voir enfin proclamée comme dogme de foi catholique.

« Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être,

• De Votre Grandeur,

• Les très-humbles serviteurs et fils.

« PLAETEVOET,

« Doyen de Seclin. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE JEMPLEUVE.

« Monseigneur,

« Quand bien même, par impossible, après votre admirable Lettre du 15 mai écoulé, votre clergé garderait un complet silence, vous seriez encore en droit, à cause de tout notre passé, paroles et œuvres, de dire avec assurance au bien-aimé et immortel Pie IX, que les prêtres de votre grand diocèse, sont en union parfaite avec leur Archevêque, non-seulement par les sentiments d'un filial amour et d'un dévouement sans bornes envers sa très-auguste Personne, mais aussi par une même croyance, ferme, inébranlable, en son infaillibilité doctrinale, infaillibilité donnée par le Fils de Dieu à tous les Pontifes romains, dans la personne de saint Pierre, donnée, non pas tant pour eux que pour nous, en vue du bien de l'Eglise entière; aussi, y tenons-nous par le fond même de nos entrailles.

« Nous appelons donc de tous nos vœux, Monseigneur, une définition qui impose, enfin, silence à des opinions qui contredisent l'Évangile, la tradition, et qui, par l'abus qu'on en a fait, après avoir causé tant de mal, depuis trois cents ans, font vraiment beaucoup trop de bruit, aujourd'hui encore, avant de se résigner à mourir.

« Quel bonheur! ce sera pour chacun de nous, comme pour vous, Monseigneur, de pouvoir dire, tout-à-l'heure, avec le mérite de la foi, mais du reste, sans avoir rien

à ajouter à nos convictions précédentes : *Credo Pontificem Romanum loquentem ex cathedrâ, in causis Fidei et morum errare non posse.*

« Bénissez-nous, Monseigneur, soyez vous-même trois fois béni d'avoir si admirablement parlé du Concile œcuménique du Vatican, et de nous avoir donné à tous l'occasion de professer solennellement, une fois de plus, notre inébranlable croyance à l'infaillibilité pontificale.

« LANCELLE,

« Doyen-Curé de Templeuve. »

(*Suivent les signatures.*)

DÉCANAT DE COMINES.

« Monseigneur,

« Vos prêtres du décanat de Comines, réunis à l'occasion d'une cérémonie funèbre, ne veulent pas se séparer sans offrir à Votre Grandeur l'hommage de leur filial attachement et de leur admiration pour la Lettre si éminemment pastorale qu'elle vient d'adresser à son clergé.

« Oui, Monseigneur, nous sommes heureux de joindre notre voix à cet affectueux concert qui s'élève de

toutes parts dans votre diocèse, pour dire combien nous sommes fiers de vous voir toujours le premier à la lutte, au sacrifice, à l'honneur, à l'amour de l'Eglise et de son vénéré Chef.

« Ce que vous combattez, vénérable Père, nous le combattons ; ce que vous honorez, nous l'honorons ; ce que vous aimez, nous l'aimons. A votre exemple, nous ne saurions souffrir que l'auguste Assemblée du Vatican soit l'objet des perfides dénigrements, des calomnies et des insinuations anticatholiques des libres-penseurs, des impies, des libéraux et des catholiques d'invention moderne ; à leurs clameurs, à leurs mensonges, nous opposons votre irrécusable témoignage ; il nous est doux d'affirmer ici que ces préjugés ne sont guère accrédités dans nos religieuses contrées, et que sans presque aucune exception, on y professe une vénération sans limites pour tout ce qui se fait à Rome.

« Le clergé du décanat de Comines en particulier, n'a qu'une voix pour proclamer les nobles vues du Concile, et il fait des vœux ardents pour que les aspirations du monde catholique soient bientôt réalisées. En face des entreprises, des difficultés de tout genre que suscite chaque jour l'esprit de malice contre l'autorité, les droits et les divines prérogatives du Saint-Père, nous sentons le besoin de dire : Monseigneur, votre foi est la nôtre ; nous croyons, nous avons toujours cru, et nous donnerions notre vie pour la défense de cette vérité,

que le Souverain-Pontife est le Vicaire de Jésus-Christ, le Chef de toute l'Eglise, le Docteur infallible, le Pasteur et le Père de tous les chrétiens, fidèles, prêtres et Evêques; qu'il ne peut se tromper dans ce qu'il enseigne de la part de Dieu aux pasteurs et aux fidèles; que personne ne peut se soustraire à son autorité et à ses décisions, sans s'exclure du troupeau de Jésus-Christ; nous lui appliquons volontiers cette parole du divin Maître: « Celui qui vous écoute, m'écoute moi-même »; et comme il tient sa place sur la terre, nous ne balançons pas à dire aussi de lui qu'il est « la voie, la vérité et la vie »: il est la voie pour les pasteurs et leurs troupeaux; il est la vérité, puisque là où est Pierre, là est la colonne de la vérité; il est la vie, puisque détachés de lui, les peuples et les individus ont le sort des branches détachées du cep de la vigne.

« Nous nous unissons donc, Monseigneur, à Votre Grandeur, à tous les plus illustres Pontifes de tous les siècles, à tous les saints prêtres, à tous les pieux fidèles, pour dire bien haut: *Vive le Pape infallible!* Puisse cette vérité de foi divine être proclamée bientôt dogme de l'Eglise! Tels sont, Monseigneur, les sentiments, telle est la croyance inébranlable de ceux qui se disent avec le plus profond respect, vos enfants et vos serviteurs.

« Daigne Votre Grandeur déposer aux pieds du Saint-Père l'hommage de notre foi, de notre vénération et de

notre amour, et obtenir du Vicaire de Jésus-Christ la bénédiction apostolique pour nous, pour nos familles et les brebis qui nous sont confiées.

« DUBURCQ,
« Curé-Doyen de Comines. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE LANNOY.

• Monseigneur,

« Il ne tardait aux prêtres du canton de Lannoy de se réunir en conférence pour exprimer à Votre Grandeur leurs respectueuses félicitations à l'occasion des Lettres admirables qu'Elle a daigné leur adresser.

« Les annales de l'Eglise de Cambrai rediront à la postérité la plus reculée qu'à l'époque du Concile œcuménique du Vatican, il n'y a eu de la part du clergé qu'une voix pour acclamer son digne Archevêque, qu'un esprit pour apprécier son mérite et ses vertus, et qu'un cœur pour lui témoigner l'amour et la reconnaissance que commandent les services éminents qu'il rend à l'Eglise, et la gloire qu'il imprime pour toujours à son diocèse.

« Nous sommes heureux, Monseigneur, de l'occasion

que nous procure l'admirable Lettre-circulaire de Votre Grandeur sur le Concile, pour nous unir à ce beau concert d'un diocèse si uni au Chef suprême de l'Eglise et à son premier Pasteur.

« Nous avons reçu avec bonheur de votre bouche autorisée ces affirmations mêlées de calme et de fermeté sur la liberté pleine et entière, dont jouissent tous les membres de cette auguste Assemblée, où, témoin assidu et fidèle de toutes ces réunions, vous occupez une place si distinguée.

« Nous joignons nos vœux les plus ardents à ceux qu'adresse au ciel le monde catholique romain pour que l'infailibilité du Souverain-Pontife, érigée en dogme, mette bientôt un terme à ces déplorables dissidences, qui sèment la zizanie dans le champ du Père de famille.

« Nous prions le Dieu de l'Eucharistie, exposé sur nos autels, qui est la voie, la vérité et la vie, qu'il daigne incessamment mettre le comble à nos vœux, en assurant à notre bien-aimé Pie IX, et à ses successeurs cette prérogative, sans laquelle l'Eglise, en dehors des Conciles généraux, serait sans cesse exposée aux attaques de l'esprit d'erreur et aux troubles que cet esprit est si ingénieux à répandre dans la maison de Dieu.

« Daignez, Monseigneur, agréer l'hommage du profond respect avec lequel nous sommes,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs.

« DELAHAYE,

« Doyen, Chanoine d'Orléans et de Tulle. »

(*Suivent les signatures.*)

LILLE (DÉCANAT DE SAINT-MAURICE).

« Monseigneur,

« Si le clergé du diocèse de Cambrai paraît être en retard, c'est qu'il pensait n'avoir rien à manifester relativement à la grande question qui s'agite en ce moment : son dévouement, son amour pour le Souverain-Pontife, sa foi à l'infaillibilité, étaient pour lui choses si naturelles, qu'il se croyait connu de tous. Du reste, vous étiez son témoin, Monseigneur, votre foi était sa foi. Votre dernière lettre répond à ses tristes préoccupations sur les influences funestes que pourront exercer longtemps sur les âmes des machinations que *l'esprit de secte* avait pu seul inventer. Mais elle répond en même temps à ses convictions simples, droites, franches. Merci, Monsei-

gnéur, affirmez, affirmez au nom de votre clergé et des âmes qui lui sont confiées. Pour toute manifestation, nous ne vous demandons qu'une grâce. c'est de nous montrer au Souverain-Pontife tels que nous sommes, ses enfants dévoués, fiers de tout ce qui l'honore, et heureux, si l'expression de cet amour, de ce dévouement, de cette foi, peut lui donner un peu de consolation.

« Quant à vous, Monseigneur, vous nous connaissez: respect, dévouement, amour filial, voilà ce que nous vous avons voué. Nous nous croyons permis aussi d'être fiers de notre premier Pasteur.

« Bénissez de Rome, Monseigneur, le clergé et les fidèles du décanat de Saint-Maurice à Lille.

« LECONTE,

« Doyen-Curé de Saint-Maurice. »

(*Suivent les signatures*).

LILLE (DÉCANAT DE LA MADELEINE).

« Monseigneur,

« Longtemps on a dit que le Code justinien était *la raison même mise en écrit, quasi ratio scripta*; tant on s'était habitué à y trouver tout ce que les hommes ont

coutume de décorer du nom de sagesse et de bon sens : ce qui, croyons-nous, peut être soutenu, moyennant réserves.

« Nous sera-t-il permis, Monseigneur, d'appliquer, mais sans réserves, cette fois, à la Lettre-circulaire que Votre Grandeur vient de nous adresser, le mot des anciens, et de vous dire que cette Lettre est, à nos yeux, la *raison même*, toujours sereine dans la sphère de son activité, s'exprimant dans un style calme, clair et limpide, le seul qui convienne au haut bon sens qui vous appartient, le seul d'ailleurs qui soit à l'usage de votre plume ? A ce titre, Monseigneur, nous accueillons avec une admiration respectueuse votre Lettre pastorale.

« Mais cette magnifique Lettre n'est pas seulement le fait d'un sage ; elle est encore, elle est surtout l'œuvre d'un Pasteur saintement préoccupé des besoins de son troupeau. Eh ! qui donc n'a pas compris, en vous lisant ou en vous écoutant, que l'amour de l'Eglise et des âmes a pu seul inspirer à Votre Grandeur et les sentiments si catholiques qu'elle exprime, et les règles de conduite si sûres qu'elle daigne nous tracer ? A ce nouveau point de vue, Monseigneur, ce n'est plus avec de l'admiration seulement, c'est encore avec un sentiment de piété toute filiale et avec la reconnaissance la plus vive, que nous avons reçu votre dernier écrit.

« Puisse le ciel, en comblant les vœux de Votre Gran-

deur et les nôtres, vous ramener bientôt, plein de vigueur et de santé, au milieu de nous. Et comptez bien, Monseigneur, qu'un surcroit de respect, d'amour et d'obéissance, de la part de tous vos prêtres, vous attend à votre retour.

« Nous sommes, en vous priant de nous bénir, Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« BAFALEUR,

« Curé-Archiprêtre de la Madeleine. »

(Suivent les signatures).

LILLE (DÉCANAT DE SAINT-SAUVEUR).

« Monseigneur,

« Nous attendions avec impatience le moment opportun de protester contre « les préventions pleines d'aigreur, les critiques malveillantes, les récits mensongers, » « le dénigrement systématique à l'aide duquel « l'esprit de parti cherche à rendre suspects les actes du Concile œcuménique du Vatican. »

« Votre Lettre du 15 mai fournit cette occasion dési-

rée et nous impose un devoir que nous sommes heureux de remplir.

« Notre foi, c'est la vôtre, Monseigneur ; c'est la foi que vous affirmez avec tant d'autorité, c'est la foi constante de l'Eglise de Cambrai, c'est la foi du Successeur de saint Pierre, c'est la foi de l'Eglise : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*.

« Quant à « la grande question » en particulier « sur laquelle semble se concentrer l'attention du monde entier... celle de l'infaillibilité du Pape, » — « nous croyons bien fermement que le Synode œcuménique est dirigé par l'Esprit-Saint et que c'est sous son inspiration seulement qu'il a proposé, qu'il examine et qu'il définira ce que nous devons croire » de foi théologique.

« Nous demeurerons donc inaccessibles aux agitations que foment l'esprit de parti; nous continuerons à prier pour l'heureuse issue du Concile, et nous attendons avec une entière confiance et un profond esprit de foi ses futures décisions.

« Veuillez agréer, Monseigneur, avec l'affirmation de notre foi, l'hommage de notre admiration et de notre piété filiale.

« HONORÉ,

« Doyen de Saint-Sauveur. »

(*Suivent les signatures*).

DÉCANAT DE QUESNOY-SUR-DEULE.

« Monseigneur,

« Un immense cri d'admiration et de reconnaissance, sorti du cœur de vos prêtres, a accueilli la Lettre-circulaire de Votre Grandeur sur le Concile du Vatican, et tous répètent à l'envi : Béni soit le Seigneur qui, en ces temps difficiles, a donné à notre diocèse un Pasteur si vigilant, si éclairé, si dévoué à l'Eglise et à son auguste Chef! Béni soit notre Archevêque bien-aimé, dont les avis sont pour nous une lumière sûre, dont les exemples font notre gloire et notre consolation! Ah! Monseigneur, avec quel bonheur le clergé du décanat de Quesnoy-sur-Deule, s'associe à ces hommages et dépose aux pieds de Votre Grandeur l'expression de ces sentiments! Nous éprouvons une joie toute délicieuse en songeant que nos protestations vont trouver notre zélé Pasteur dans la Ville-Eternelle, près du trône même du Souverain-Pontife. Aussi dirons-nous avec un nouvel élan de foi : Avec vous, Monseigneur, nous protestons « contre les indignes attaques dirigées contre la compétence, « l'autorité du saint Concile, contre la personne même « du Souverain-Pontife; nous croyons que les Evêques « réunis au Vatican sont compétents et quant à la science théologique et quant à la connaissance et l'appré-

« ciation de ce qu'on est convenu d'appeler les idées
« modernes. »

« Nous croyons « que les hommes mêmes qui ont le
« plus utilement et le plus glorieusement servi la Re-
« ligion perdent toute autorité et ne méritent plus au-
« cune confiance, dès qu'ils cessent d'écouter l'Eglise. »

« Avec vous et comme vous, Monseigneur, nous ex-
primons le vœu que l'infaillibilité doctrinale du Pape
soit définie comme dogme de foi, et qu'il nous soit enfin
donné de faire un acte de foi catholique sur une vérité
que nous avons appris dès notre enfance et que nous
conservons comme un précieux trésor de notre éduca-
tion sacerdotale.

« De plus, fidèles à vos paternels avis, « nous met-
« trons de plus en plus nos soins à maintenir dans nos
« paroisses cet esprit d'ordre, de sagesse et de piété »
dont Votre Grandeur veut bien faire l'éloge.

« Nous déposons à vos pieds, Monseigneur, l'hommage
de notre profond respect; daignez l'agréer et nous bénir
ainsi que nos paroissiens.

« De Votre Grandeur,

« Les fils obéissants et dévoués,

« PLOUY,

« Doyen-Curé de Quesnoy-sur-Deûle. »

(*Suivent les signatures*).

ROUBAIX (DÉCANATS DE NOTRE-DAME & DE
SAINT-MARTIN.)

« Monseigneur,

« La lettre admirable par laquelle votre Grandeur nous confirme et nous encourage dans la voie suivie jusqu'à ce jour, nous comble de joie et nous inspire une profonde reconnaissance. Que vous comprenez bien, Monseigneur, les dispositions de votre clergé et de vos nombreux diocésains ! Oui, clergé et fidèles, nous appelons de tous nos vœux la proclamation du dogme de l'infailibilité pontificale, et nous l'attendons dans la prière, le calme et la confiance. Ne savons-nous pas que Jésus-Christ est avec son Eglise tous les jours, que le Saint-Esprit l'éclaire et l'assiste et que tout ce que décidera le Concile tournera à la gloire de Dieu et au salut des âmes ?

« Puissent vos immenses travaux, Monseigneur, toucher à leur terme. Puissiez-vous revenir bientôt au milieu du clergé qui vous vénère et qui vous aime ! Les décisions du Concile, que Votre Grandeur nous rapportera, seront reçues par chacun de nous avec amour,

avec le plus profond respect, avec la soumission la plus entière.

« Nous avons l'honneur d'être, Monseigneur,

De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs.

« A. HERRENGT,

« Chan.-hon., Doyen de Notre-Dame.

« BERTAUX,

« Doyen de Saint-Martin. »

(Suivent les signatures).

TOURCOING (DÉCANATS DE SAINT-CHRISTOPHE
& DE NOTRE-DAME.)

« Monseigneur,

« Vous connaissez trop vos prêtres, pour qu'il soit nécessaire de vous dire avec quelle satisfaction profonde ils ont reçu la Lettre que vous leur avez dernièrement adressée. Tous ont applaudi à ce nouveau témoignage de votre zèle épiscopal et de votre amour pour l'Eglise. Dans la mesure où vous vous tenez uni au Pasteur suprême, ils se tiennent unis au Pasteur de leur diocèse. Vous êtes le témoin autorisé de leur foi, de leurs espé-

rances, de leurs vœux. Vous ne l'ignorez point; mais nous avons à cœur de l'affirmer hautement dans les circonstances présentes.

« Avec vous, Monseigneur, nous avons réprouvé les tristes écrits dans lesquels des hommes égarés osaient s'attaquer à l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises. Nous avons fermé l'oreille aux insinuations perfides et aux bruits calomnieux, qui avaient pour but de gêner la liberté du Concile et de diminuer l'autorité de ses jugements. Il nous suffisait de croire que le Saint-Esprit est l'âme de cette sainte réunion et qu'il l'assiste par sa divine présence. C'est lui que nous respectons, en respectant le Concile; c'est sa voix que nous entendons dans les décisions promulguées.

« Ainsi nous avons reçu les premières définitions; avec la même docilité nous recevrons toutes les autres. Il nous sera particulièrement facile et doux de confesser le dogme de l'infaillibilité pontificale, s'il est proposé à notre foi.

« Cette vérité, d'accord avec la tradition de notre diocèse, nous l'avons toujours crue comme une vérité révélée de Dieu. Nous saluerons avec bonheur le jour où elle prendra place dans notre symbole.

« Alors, Monseigneur, nos actions de grâces se mêleront aux vôtres, pour remercier Dieu de ce grand triomphe de la papauté. Car, nous n'avons qu'une ambition, celle de nous trouver toujours au premier rang parmi les

prêtres dévoués à l'Eglise et au Vicaire de Jésus-Christ.

« Tels sont, Monseigneur, les sentiments des prêtres des deux décanats de Tourcoing.

« DEREGNAUCOURT,

« Doyen de Saint-Christophe.

« SIMON,

« Doyen de Notre-Dame. »

(Suivent les signatures.)

DUNKERQUE (DÉCANATS DE SAINT-ÉLOI & DE
SAINT-MARTIN.)

« Monseigneur,

« L'admirable Lettre-circulaire que Votre Grandeur a adressée de Rome à son clergé nous a remplis d'une vive joie et d'une douce espérance.

« Cette Lettre est un trait de lumière qui dissipe toutes les ténèbres amoncelées dans un grand nombre d'intelligences séduites par le mensonge ou l'erreur, et jette un vif éclat sur la vérité révélée.

« Nous remercions Dieu, Monseigneur, de vous l'avoir inspirée, et nous nous félicitons d'avoir à la tête de notre vaste diocèse, un Apôtre dont la science et le courage contribuent si puissamment à la gloire de l'Eglise.

« Nous avons l'honneur d'être, Mgr l'Archevêque, avec
la plus profonde vénération,

« de Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs.

« DE LAETER,

« Doyen-Curé de Saint-Eloi.

« LOETGIETER,

« Doyen de Saint-Martin. »

(Suivent les signatures).

DUNKERQUE (DÉCANAT DE ST-JEAN-BAPTISTE).

« Monseigneur,

« Votre dernière Lettre nous a tous remplis de la joie
la plus vive et de la plus douce espérance. Vous êtes
notre père et nous aimons tout ce qui vient de vous ;
vous êtes notre Evêque et l'on ne saurait porter plus
noblement le vieux drapeau de notre foi et de notre
croyance catholiques.

« Heureux et fiers, Monseigneur, de l'honneur que
vous ont fait les Pères du Concile, en vous appelant des
premiers à l'importante Commission *de Fide*, nous
savons que là où vous êtes, assistent la prudence et la
charité, la douceur et la force, là où vous êtes, les droits

de Pierre sont défendus et la vérité sauvegardée dans toute son intégrité.

« Aussi, fermement unis à vous, notre bien-aimé Père et notre guide, nous adhérons de cœur et d'âme à toutes vos opinions si bien connues, si grandes et si généreuses.

« Avec vous, nous déplorons et nous réprouvons « ce « dénigrement systématique à l'aide duquel l'esprit de « parti, pour ne pas dire l'esprit de secte, travaille à « rendre suspects les actes du Concile œcuménique. »

« Avec vous, nous admettons « la parfaite liberté des « discussions et des délibérations conciliaires, » la haute compétence et la haute sagesse des membres de l'auguste Assemblée, leur incontestable vertu et par-dessus tout pour chacun d'eux « l'assistance assurée de l'Esprit-Saint. »

« Avec vous, nous croyons que s'il faut des ménagements avec les faibles et les ignorants, il est nécessaire pour les fidèles de notre époque « qu'une définition « solennelle mette au-dessus de toute contestation et « en dehors de toute controverse la suprême autorité « du Pape. »

« S'il y en a du reste qui, « ne prenant conseil que « de leur présomption, se tournent contre l'Eglise après « lui avoir prêté d'abord un utile concours, » « ce sont « des navigateurs téméraires, » qui iront se briser sur le roc et seront submergés par les flots, « tandis que l'im-

« périssable vaisseau, d'où ils seront tombés par leur
« faute, poursuivra sa route et sera poussé au port par
« les tempêtes mêmes qui semblaient devoir le briser et
« l'engloutir. »

« Pour nous, Monseigneur, fidèles à vos pressantes
recommandations, nous ne cesserons de prier pour que
le saint Concile fasse l'œuvre de Dieu, qu'il éclaire les
nations et prépare aux peuples la vraie liberté et la
vraie civilisation par le Christ et par l'Eglise.

« En attendant que le Ciel ramène au milieu de nous
Votre Grandeur pleine de joie, de santé et de vie, nous
vous conjurons, Monseigneur, de déposer aux pieds du
Souverain-Pontife nos hommages d'admiration et d'a-
mour, et de solliciter de sa main paternelle une béné-
diction pour nous tous et pour les fidèles de nos pa-
roisses.

« Daignez agréer l'expression du profond respect et
de la filiale affection avec lesquels nous avons l'honneur
d'être,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-dévoués serviteurs
en N.-S. J.-C.

« DUVILLIER,

« Doyen-Curé de Saint-Jean-Baptiste. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE BERGUES.

« Monseigneur,

« Les prêtres du décanat de Bergues, réunis en conférence à Pitgam, viennent déposer aux pieds de Votre Grandeur l'expression de leur vive reconnaissance pour l'admirable Lettre que vous leur avez adressée relativement au Concile œcuménique et dans laquelle vous avez si fidèlement interprété leurs sentiments sur la question qui préoccupe en ce moment le monde catholique.

« Nous gémissons, Monseigneur, de voir l'esprit de mensonge essayer d'obscurcir la plus belle prérogative du Souverain-Pontife, l'infaillibilité. Les nuages de l'erreur menacent d'envelopper l'antique croyance de nos pères; mais la vérité triomphera de tous les obstacles.

« Pleins d'admiration et d'amour envers Notre Très-Saint-Père Pie IX, Vicaire de Jésus-Christ dont il reflète toutes les vertus, nous ses enfants soumis et convaincus, venons déclarer à Votre Grandeur que nous reconnaissons avec bonheur et que nous confessons hautement que Pierre vit dans le Souverain-Pontife et parle par sa bouche, qu'avec Pierre le Souverain Pontife est le fondement sur lequel Jésus-Christ a bâti son Eglise, qu'il est le suprême Pasteur des âmes, le Confirmateur de ses frères dans l'épiscopat, et que nous sommes heureux aujourd'hui de penser que bientôt la voix impo-

sante du Concile du Vatican aura proclamé article de foi le dogme de l'infaillibilité du Pape que nous ont légué nos pères dans la foi et nos maîtres dans la science sacrée.

« Nous ne cesserons de prier pour le plein succès du Concile qui sauvera tant d'âmes, éclairera tant d'aveugles, fortifiera dans les nations le principe d'autorité, et préparera la vraie liberté des peuples.

« Dieu veuille, Monseigneur, au milieu de vos longs et pénibles travaux, vous conserver une santé si précieuse pour le diocèse. Que bientôt il vous ramène au milieu de nous avec les abondantes bénédictions que nous vous prions de demander pour nous à l'immortel et infaillible Pie IX.

« En attendant ce jour heureux, nous prions Votre Grandeur d'agréer les sentiments du profond respect avec lesquels nous avons l'honneur d'être,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs.

« DELAUTRE,

« Chanoine, Doyen-Curé. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE GRAVELINES.

« Monseigneur,

« Nous avons reçu avec autant de reconnaissance que de respect la Lettre pastorale que Votre Grandeur a bien voulu adresser à son clergé, en date du 15 mai de cette année.

« La lumière qu'elle projette sur un des plus grands actes de l'Eglise, Monseigneur, en dissipant les ombres dont les passions humaines voudraient couvrir le fait capital du dix-neuvième siècle, forcera la loyauté de ceux que la prévention n'a pas entièrement aveuglés, de reconnaître que, si la convocation du Concile prouve, de la part de N. S. P. le Pape, l'intelligence des besoins de notre époque, l'œuvre culminante du pontificat de Pie IX est conduite avec la sagesse qui caractérise la puissance législative transmise par Jésus-Christ à son Eglise dans la personne de saint Pierre et de ses Successeurs.

« Aussi, Monseigneur, sommes-nous heureux de trouver dans le témoignage de Votre Grandeur tous les éléments qui nous permettront de répondre mieux que jamais aux allégations à l'encontre du Concile, nées de l'inconsidération ou de l'ignorance plus encore que de la mauvaise foi. Vos principes sont les nôtres, Monseigneur : votre enseignement est et sera notre guide ;

et nous espérons, Dieu aidant, nous tenir toujours en dehors de toute polémique ayant trait aux travaux des Pères du Concile, persuadés que c'est là le vrai moyen de maintenir actuellement la paix dans nos paroisses et de préparer le triomphe de l'Eglise.

« Puisse ce jour heureux luire bientôt !

« Pour le hâter, nous continuerons de prier et de demander des prières, afin que le Saint-Esprit anime, éclaire et dirige le Concile.

« A ce vœu, le plus ardent de notre âme, nous joignons celui de vous voir conserver, Monseigneur, jusqu'à l'extrême vieillesse, la vigueur de l'athlète de la foi, désireux que vous nous serviez, durant de longues années encore, de guide dans le travail pacificateur et éminemment social de la sanctification des âmes.

« Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du plus profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs.

LANDSHEERE,

« Doyen. »

(*Suivent les signatures.*)

DÉCANAT D'HONDSCHOOTE.

« Monseigneur,

• Quand vous nous disiez au moment de vous rendre à la Ville Eternelle, les sentiments de foi et d'amour que vous alliez déposer aux pieds de notre Père commun, nos cœurs furent unanimes à applaudir à ce langage filial qui exprimait si bien les sentiments qui animent le clergé de votre diocèse.

• Aussi quelle joie nous avons ressentie en apprenant la place d'honneur qui vous a été assignée dans ces assises du monde catholique, où siègent tant d'illustres Prélats, si éminents par leur science et leurs vertus.

« Et maintenant, Monseigneur, que nous avons lu et relu les pages admirables que Votre Grandeur vient de nous adresser sur le Concile œcuménique du Vatican, nous nous sentons pressés de vous déclarer combien nous en sommes heureux et fiers.

« Unis à leurs confrères dans le sacerdoce, qui les ont devancés dans l'expression de leur admiration et de leur reconnaissance, les prêtres du décanat d'Hondschoote viennent donc vous dire aussi : merci, Monseigneur, merci, et pour notre diocèse, et pour l'Eglise toute entière.

« Désormais, on pourra faire bonne justice « de ces

« préventions pleines d'aigreur, de ces critiques malveillantes, et de ces récits mensongers » que l'on a répandus avec une hostilité persévérante contre l'auguste Assemblée du Vatican.

« Désormais, on se mettra en garde contre ce « catholicisme libéral qui travaille à faire sortir l'Eglise de ses voies traditionnelles et séculaires. »

« Désormais les fidèles comprendront « que la croyance « à l'infaillibilité du Pape n'est point une nouveauté « dans l'Eglise » et que les circonstances actuelles leur imposent de plus en plus le devoir d'appeler de tous leurs vœux une définition à cet égard.

« Aussi, interprètes des sentiments qui animent le troupeau confié à notre sollicitude pastorale, nous vous prions, Monseigneur, de vouloir bien déposer aux pieds de notre saint et bien-aimé Père l'hommage de notre filial amour et de notre dévouement sans bornes, comme aussi l'expression des vœux ardents que nous formons pour la définition prompte de son infaillibilité pontificale.

« Tels sont, Monseigneur, les sentiments de respect, d'attachement et de reconnaissance avec lesquels nous avons l'honneur d'être,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« VITSE, Doyen-Curé. »

(Suivent les signatures.)

DECANAT DE WORMHOUDT.

« Monseigneur,

« Les prêtres du décanat de Wormhoudt, réunis en conférence, éprouvent le besoin de remercier Votre Grandeur de la Lettre qu'elle leur a adressée au sujet du Concile du Vatican. Votre témoignage si grave, votre parole si calme et si ferme aideront puissamment à dissiper les préjugés de l'ignorance et à rendre impuissants les mensonges et les calomnies que la mauvaise foi et l'esprit de secte s'efforcent de semer dans le monde.

« Nous croyons comme vous, Monseigneur, qu'il est opportun et même nécessaire de donner une solution définitive à la grande question qui vient d'être soumise à l'examen, à la discussion, à la décision suprême du Concile œcuménique : celle de l'infaillibilité du Pape. Vous le savez, Monseigneur, cette décision solennelle n'est point nécessaire pour fixer les convictions de vos prêtres. Ils croient, ils ont toujours cru, ils croiront toujours que le Successeur de saint Pierre ne saurait faillir et qu'il a reçu l'ordre de confirmer ses frères. Telle est aussi la ferme croyance de tous les fidèles confiés à leurs soins.

« Toutefois, nous supplions le Seigneur de renverser les obstacles et de hâter le jour béni où l'infaillibilité

doctrinale du Pontife romain sera proclamée dogme de foi. Ce sera le triomphe de la vérité, l'apaisement des esprits, la sauvegarde de l'avenir, et la joie bien vive des vrais enfants de l'Eglise.

« En attendant ce jour heureux, nous vous prions, Monseigneur, de vouloir bien nous bénir, de demander pour nous la bénédiction de l'illustre et bien-aimé Pie IX, et d'agréer les sentiments de profond respect avec lesquels nous avons l'honneur d'être,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs et fils,

« CAILLIÉ, Doyen-Curé. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE BOURBOURG.

« Monseigneur,

« De nouvelles manifestations ne sont pas nécessaires, nous le savons, pour fixer Votre Grandeur sur les sentiments du clergé du diocèse, touchant les droits et les prérogatives de notre saint et glorieux Père Pie IX.

« Cependant, Monseigneur, la dernière lettre que Vous avez daigné nous adresser de la Ville éternelle, expose, à la face du monde entier, les convictions qui

nous sont communes avec Votre Grandeur, d'une manière si élevée, si ferme et si lumineuse, que nous ne pouvons nous dispenser de vous en exprimer notre respectueuse et filiale reconnaissance.

« Permettez-nous d'ajouter, Monseigneur, que les écrits, dits gallicans, de ces derniers temps, et autres manœuvres hostiles à la doctrine qui proclame le Magistère infallible du successeur de Pierre, loin de nous ébranler, n'ont eu pour résultat que d'enraciner plus profondément dans nos âmes la croyance au dogme catholique; et c'est de toute la ferveur de nos vœux que nous en appelons la définition solennelle, non plus seulement comme œuvre d'opportunité, mais comme mesure d'indispensable et très-heureuse nécessité.

« Ces sentiments et ces vœux, Monseigneur, je le dis avec bonheur, sont aussi les sentiments et les vœux, souvent exprimés, de tous les membres du clergé du décanat de Bourbourg, sans aucune exception.

« Daignez, Monseigneur, nous bénir tous, et agréer l'hommage du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être,

« de Votre Grandeur,

« les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« L. HOOFT,

« Doyen-Curé de Bourbourg. »

(*Suivent les signatures.*)

ARCHIPRÊTRÉ DE L'ARRONDISSEMENT
D'HAZEBROUCK.

DÉCANAT DE MERVILLE.

• Monseigneur,

« Nous, soussignés, archiprêtre, doyens, curés, aumôniers, vicaires de l'archiprêtré de l'arrondissement d'Hazebrouck, éprouvons le besoin de venir déposer à vos pieds l'hommage de nos sincères félicitations et de notre profonde gratitude à l'occasion de la Lettre que, dans votre sollicitude pastorale, vous venez d'adresser à votre clergé sur le concile œcuménique du Vatican.

« C'est pour nous une véritable satisfaction, Monseigneur, de voir Votre Grandeur soutenir avec tant d'éclat le rang distingué qu'elle occupe au Concile comme juge de la foi de l'Eglise universelle, et comme témoin particulier de la foi de son vaste diocèse. Nous adhérons du fond de nos âmes à la grande et consolante doctrine que vous défendez avec tant d'énergie et de calme conviction dans votre Lettre pastorale.

« Cette Lettre que tout le monde admire, Monseigneur, les annales de l'Eglise universelle, et surtout celles de l'Eglise de Cambrai la conserveront comme un

monument impérissable de leur foi aux prérogatives du Saint-Siège.

« Oui, Monseigneur, cet acte solennel émané de votre autorité épiscopale est un sujet de vive joie, de haute édification pour tout votre clergé et un grand bienfait pour tous les fidèles, qu'il dispose à l'acceptation de tout ce qui sera fait et réglé par le saint Concile.

« Oui, Monseigneur, la foi du clergé de votre religieuse Flandre à l'infaillibilité du Souverain-Pontife parlant *ex cathedra* est pleine, inébranlable comme la foi de son illustre et savant Archevêque.

« Avec vous et comme vous, Monseigneur, nous ne croyons plus seulement à l'opportunité, mais à la nécessité de définir pleinement, nettement l'inerrance personnelle du Chef suprême de l'Eglise, parlant comme tel à l'Eglise entière. Les agitations et les intrigues qui se produisent autour et contre le Concile nous ont fait sentir profondément la vérité de cette parole d'un éminent Prélat de la majorité : *Quod inopportunum dixerunt, necessarium fecerunt.*

« Aussi osons-nous venir supplier Votre Grandeur de hâter pour sa part la proclamation de ce dogme. Le monde catholique l'attend, et notre vénérable et saint Pie IX, qui a proclamé immaculée la Mère de Jésus-Christ, mérite de voir commencer en sa personne le dogme de l'infaillibilité personnelle du Vicaire de son divin Fils sur la terre.

Daignez, Monseigneur, agréer l'hommage du plus profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs.

« Ont signé tous les doyens et tous les prêtres de l'archiprêtré de l'arrondissement :

MM. « LEGRAND, Chanoine-Hon.-Archiprêtre ;

« SALOMÉ, Doyen ;

« MARKANT, Doyen ;

« BACQUAERT, Doyen ;

« HAMEZ, Doyen ;

« DURIEZ, Doyen ;

« PAUWELS, Doyen. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE BOUCHAIN.

« Monseigneur,

« Réunis à Abscon pour célébrer le cinquantième anniversaire de la consécration sacerdotale de leur vénéré confrère, les vingt-sept prêtres du décanat de Bouchain n'ont pas voulu se séparer avant de vous exprimer leurs sentiments de profonde reconnaissance pour l'admirable Lettre que vous venez d'adresser à votre clergé.

« Nous étions attristés, Monseigneur, en voyant des hommes qui doivent également aimer et défendre la

paix et la vérité, combattre avec tant d'acharnement les droits et les intérêts de l'une, sous prétexte de sauvegarder l'existence et la durée de l'autre.

« Nous étions attristés, parce que nous craignons pour quelques-uns de nos fidèles, plus faibles ou moins éclairés, le prestige d'un nom et la puissance de l'opinion malheureusement reine du monde aujourd'hui.

« Mais depuis que votre voix si autorisée s'est fait entendre, l'inquiétude n'est plus mêlée à notre confiance. Dociles à nos enseignements, qui seront toujours l'écho de votre voix, nos chères ouailles resteront convaincues comme nous et avec nous « que le Concile œcuménique « est dirigé par l'Esprit-Saint et que c'est uniquement « sous son inspiration qu'il propose et définit ce qu'il « faut croire. »

« Comme nous et avec nous, tous nos bons fidèles resteront convaincus que « les hommes mêmes qui « avaient le plus utilement et le plus glorieusement servi « la Religion perdent toute autorité dès qu'ils cessent « d'écouter l'Eglise. »

« Comme nous et avec nous ils ne cesseront de « prier « pour l'heureuse issue du Concile et d'attendre avec une « entière confiance et avec un profond esprit de foi ses « futures décisions » et particulièrement la définition du dogme catholique de l'infailibilité doctrinale et personnelle du Successeur de Pierre.

« Nous prions Votre Grandeur de nous donner à tous,

aux pasteurs et aux troupeaux, sa paternelle bénédiction et d'agrèer, etc.

« GRAU,
« Doyen Curé.

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE VALENCIENNES.

« Monseigneur,

« Les prêtres des trois doyennés de Valenciennes sont heureux d'offrir à Votre Grandeur un témoignage public de leur profonde et affectueuse reconnaissance pour la Lettre qu'elle a daigné leur adresser, touchant le Concile œcuménique, les objections qu'on lui oppose et l'importante question sur laquelle la vénérable Assemblée du Vatican délibère en ce moment.

« Votre Lettre, Monseigneur, nous fournit une nouvelle occasion d'admirer votre dévouement pour l'Eglise, votre filial attachement au Souverain-Pontife, Vicaire de Jésus-Christ et Successeur de Pierre, et votre inébranlable croyance à son infailibilité doctrinale.

« Quoique nos convictions et nos sentiments vous aient déjà été manifestés en plusieurs circonstances solennelles, nous croyons cependant, Monseigneur, que votre

cœur paternel accueillera encore avec joie et bienveillance l'assurance que nous vous donnons, que tous les prêtres des trois décanats de Valenciennes, sans aucune exception, sont étroitement unis à leur vénérable Archevêque dans la plus parfaite harmonie de doctrine et de sentiments, et qu'ils appellent de toute l'ardeur de leurs vœux la proclamation du dogme de l'infaillibilité du Souverain-Pontife.

« Puisse cette manifestation vous être agréable, Monseigneur! Puisse-t-elle honorer cette chère Eglise de Cambrai, illustrée par tant de glorieux Pontifes et de saints prêtres, et obtenir de Notre Saint-Père le Pape sa bénédiction apostolique pour nous et tous les fidèles confiés à notre sollicitude.

« Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs.

« G. PROUVOST, Doyen-Curé de Notre-Dame et
Archiprêtre. »

« DEFONTAINE, Chanoine-Curé, de St-Nicolas. »

« LASNES, Doyen-Curé, de St-Géry. »

(Suivent les signatures.)

DÉCANAT DE CONDÉ.

« Monseigneur,

« La connaissance que vous avez de votre clergé, a dicté à Votre Grandeur ces phrases louangeuses, où vous nous félicitez de l'attitude parfaitement calme et vraiment religieuse que conserve votre cher diocèse. C'est à l'antique foi de nos pères, qui a traversé intacte les temps les plus orageux, et qui est si bien entretenue dans nos cœurs par celle de notre saint et pieux Archevêque, que nous devons, Monseigneur, cette tranquillité d'enfants dociles qui ne songent qu'à suivre leur Père, soumis à son enseignement, inaccessibles aux agitations que l'esprit d'erreur ou d'orgueil excite dans d'autres contrées.

« Notre foi est tellement confondue avec la vôtre, Monseigneur, qu'elle brille avec éclat, à Rome et dans tout l'univers de l'éclat dont brille la vôtre, par la place honorable et significative qu'occupe Votre Grandeur dans l'Assemblée conciliaire, par votre respect filial pour le Saint-Père, votre adhésion à toutes les prérogatives du Saint-Siège et votre désir de la prochaine proclamation de son autorité infaillible, que nous appelons, avec vous, de tous nos vœux. C'est pourquoi nous ne pensions pas nécessaire d'en donner un nouveau témoignage.

« Mais votre admirable Lettre, Monseigneur, qui met à néant une sagesse si ferme, et une doctrine si pure,

les tentatives de l'esprit de ténèbres, contre le Concile, et qui attachera au siège de Cambrai un nouveau fleuron de gloire, nous force à sortir de notre silence.

« C'est nous qui venons à notre tour, féliciter Votre Grandeur, d'avoir élevé la voix pour la défense de la vérité, et l'autorité du Concile. Le Saint-Père aura raison de le dire encore, en parlant de vous, Monseigneur : *Oh! le bon, le saint Archevêque.*

« Il n'appartient pas à vos prêtres, Monseigneur, de vous encourager à suivre la même voie : Ce n'est pas aux simples soldats à stimuler leur Chef, mais il est permis de dire à leur Commandant : « Vous pouvez compter
« sur nous. Jamais nous ne vous abandonnerons. Con-
« tinuez à porter bien haut la bannière de notre diocèse,
« qui est celle de Pierre. Que l'univers entier la regar-
« de, il la verra défendue par tous les prêtres du diocèse,
« serrés contre leur vaillant Archevêque, tous prêts à
« donner leur sang et leur vie pour la foi en Jésus-
« Christ et en Pie IX, son digne et bien-aimé Pon-
« tife. »

« C'est dans ces sentiments que nous vous offrons nos très-respectueux hommages et sommes, Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs. »

« LECOMTE, Doyen-Curé. »

(Suivent les signatures).

DÉCANATS DE SAINT-AMAND ET DE LECELLES.

• Monseigneur,

« Les prêtres des décanats de Saint-Amand et de Lecelles réunis en conférence, sont heureux de pouvoir exprimer à Votre Grandeur leurs respectueuses félicitations et leur vive reconnaissance à l'occasion de la Lettre qu'Elle vient de publier.

• En répondant, Monseigneur, avec l'accent d'une noble fermeté à toutes les injustes accusations dirigées contre le saint Concile œcuménique, et en vous rangeant publiquement parmi les défenseurs de l'autorité doctrinale du Souverain-Pontife, vous avez affirmé de nouveau et d'une manière éclatante ce zèle apostolique, cette foi énergique et ce dévouement inaltérable au Saint-Siège qui caractérisent votre long et glorieux épiscopat. Aussi leur tardait-il de donner à cet acte solennel de votre sollicitude pastorale leur pleine et entière adhésion, et de vous dire que votre foi est leur foi, votre doctrine leur doctrine, et que comme vous et avec vous ils appellent de leurs vœux les plus ardents, l'heureux moment où il paraîtra bon à l'Esprit-Saint et aux Pères du Concile de proclamer le dogme de l'insigne prérogative dont Jésus-Christ a investi son Représentant sur la terre.

• Ils prient humblement Votre Grandeur de vouloir bien être leur interprète auprès du saint Pontife, et de

lui offrir avec l'hommage de leur filiale soumission, l'expression de ce désir qui est assurément celui de tout votre clergé et de tout votre diocèse.

« Daignez agréer l'assurance des sentiments de profond respect, avec lesquels ils ont l'honneur de se dire tous, Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

» Les prêtres soumis et dévoués.

« DURIEZ, Doyen de Saint-Amand;

« HANNE, Doyen de Lecelles. »

(*Suivent les signatures.*)

DÉCANAT D'ÉTRÉUNGT.

« Monseigneur,

« Les prêtres du décanat d'Étréungt prient humblement Votre Grandeur d'agréer les sentiments d'admiration, de gratitude et de pleine et entière adhésion que leur inspire votre Lettre si remarquable du 15 mai dernier, sur le Concile œcuménique du Vatican.

« Que Votre Grandeur daigne recevoir aussi l'hommage du profond respect, avec lequel nous avons l'honneur d'être,

« Monseigneur,

• Ses très-humbles et très-obéissants serviteurs.

« A. LAURENT, Doyen-Curé d'Étréungt.

(*Suivent les signatures.*)

DÉCANAT DE LANDRECIES.

« Monseigneur,

« Les prêtres du canton de Landrecies, à l'unanimité, adhèrent de cœur et d'esprit aux sentiments si bien exprimés par leurs vénérés confrères des autres cantons concernant la lettre de Monseigneur l'Archevêque de Cambrai.

« BLONDEL,

« Doyen-Curé de Landrecies. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE SOLRE-LE-CHATEAU.

« Monseigneur,

« N'ayant pu encore être réunis en conférence depuis que nous avons connaissance de la Lettre de Votre Grandeur sur le Concile œcuménique du Vatican, nous n'avons pu jusqu'ici nous associer aux manifestations que cette Lettre a si justement provoquées de toutes parts.

« Aujourd'hui que nous nous félicitons d'avoir cette occasion, nous sommes heureux de pouvoir vous dire, Monseigneur, que nous sommes en parfaite communauté d'idées et de sentiments avec les confrères qui nous ont devancés.

« Comme eux, nous avons admiré cette Lettre que le Ciel vous a inspirée pour la défense du Concile, et, comme eux, nous avons tressailli de bonheur en voyant de quelle manière vous avez pulvérisé les misérables objections que l'*esprit de secte* a inventées pour diminuer et anéantir l'autorité de cette sainte et auguste assemblée.

« Combien par là, Monseigneur, vous avez mérité de l'Eglise, et combien nous vous en sommes reconnaissants.

« D'autre part, en ce qui concerne la question pendante, nous voulons dire la question d'infailibilité pontificale, que pouvons-nous vous dire, Monseigneur, si ce n'est que votre foi a toujours été la nôtre, oui ; et si jamais nous avons pu être d'une croyance opposée, le pourrions-nous encore après les lettres si claires, si nettes et si précises que Votre Grandeur nous a adressées de Rome, et qu'un illustre cardinal, Monseigneur Donnet, archevêque de Bordeaux, a qualifiées dernièrement d'*ineffables* dans une circulaire à son clergé. Ces deux lettres, en effet, sont de nature à jeter sur le débat une lumière si grande qu'il n'y a plus place, désormais, ce nous semble, au moindre doute ; tellement que l'on pourrait dès-à-présent entrevoir le jour, où le Saint-Esprit aidant, tous les membres du Concile s'accorderont sur ce point de doctrine comme sur tous les autres.

« Oui, Monseigneur, grâce à ces mémorables missi-

ves, nous avons maintenant pleine confiance que tous les vénérables Pères du sacro-saint Concile œcuménique du Vatican se rallieront bientôt dans une même pensée, et qu'ils jugeront le moment opportun de proclamer, par la bouche auguste de notre bien-aimé Pie IX, l'infaillibilité personnelle du Pontife romain, entendue comme vous l'entendez dans votre dernière lettre. Et alors, Monseigneur, chose bien glorieuse pour Votre Grandeur et pour nous, car la gloire d'un père rejailit sur les enfants, et alors, disons-nous, le monde catholique dira toute la part que vous aurez eue à cet heureux événement destiné à fixer à jamais l'unité et la paix dans l'Eglise !

« Tels sont, Monseigneur, les sentiments et les espérances qu'il nous tardait de vous manifester et que nous vous prions d'agréer avec nos vœux d'heureux retour.

• En attendant ce jour si désiré, daignez, Monseigneur, nous bénir de la ville éternelle, nous et nos ouailles.

« AGACHE,

« Doyen-Curé de Solre-le-Chateau. »

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE TRÉLON.

« Monseigneur,

« Tous les ecclésiastiques du décanat de Trélon, à l'unanimité, réunis en conférence le 7 juin, ne savent exprimer assez haut leur profonde reconnaissance envers Votre Grandeur pour son admirable Lettre-Circulaire, relative au Concile œcuménique du Vatican : Aussi, sont-ils heureux de venir humblement déposer aux pieds de Votre Auguste Personne la nouvelle assurance de leur entière conformité à toutes les convictions et à tous les sentiments de Votre Grandeur révérendissime à l'égard de la suprématie et de l'infaillibilité du St-Père.

« J.-B. LARSONNEUR,

« Chanoine honoraire, Doyen-Curé de Trélon. »

(Suivent les signatures.)

DÉCANAT DE BAVAY.

« Monseigneur,

« Les prêtres du décanat de Bavay, pénétrés d'admiration et de reconnaissance pour la Lettre que Votre Grandeur vient de nous adresser à tous, sur le Concile œcuménique du Vatican, éprouvent le besoin d'unir leurs sentiments et leurs vœux unanimes à ceux que le

clergé du décanat de la métropole a, le premier, exprimés à Votre Grandeur au sujet de cette Lettre pastorale. Comme lui et avec lui, ils vous supplient humblement, Monseigneur, d'agréer l'expression de leur adhésion pleine et entière d'esprit et de cœur à cet important et incomparable écrit.

« Ils déposent aussi aux pieds de Votre Grandeur l'hommage de leur profond respect et de leur filial dévouement.

« Les prêtres du décanat de Bavay réunis en conférence à La Longueville, le 6 juin 1870.

• LIBERT, Doyen-Curé de Bavay. •

(Suivent les signatures).

DÉCANAT DE BERLAIMONT.

« Monseigneur,

« Vos vénérables collègues dans l'épiscopat, les prêtres de notre diocèse s'empressent d'adresser à Votre Grandeur et leurs félicitations respectueuses et l'expression de leur amour et de leur reconnaissance. En présence de cette imposante manifestation, de ces éclatants témoignages qui traduisent fidèlement les sentiments dont nous sommes animés, nous sommes heureux et

fiers, Monseigneur, de déposer à vos pieds notre pleine et entière adhésion à votre admirable Lettre du 15 mai sur le Concile œcuménique du Vatican.

« Votre tout dévoué serviteur,

« H. DUBOIS,

« Doyen-curé. »

(Suivent les signatures.)

DÉCANAT DE MAUBEUGE.

« Monseigneur,

« Il n'y a pas six mois, c'était à l'occasion du nouvel an, le clergé du décanat de Maubeuge vous exprimait combien il était heureux d'avoir, en Vous, au sein du Concile, un défenseur aussi éclairé et aussi ferme des immuables principes catholiques, et, ce dont nous sommes si justement fiers depuis, un Evêque entré par le suffrage de ses collègues dans la première et plus importante Congrégation de l'auguste Assemblée et entouré, personne ne l'ignore, de la plus haute considération.

Cette joie déjà si vive et non moins légitime, votre admirable Lettre du 15 mai, Monseigneur, est venue l'augmenter encore. Comment, en effet, dire davantage et mieux sur la question capitale qui tient l'univers en suspens ? Les doctrines théologiques qu'elle renferme,

pour ne point parler de ce que découvre dans l'avenir la profondeur de Votre coup-d'œil, nous ne dirons pas seulement qu'elles sont intimement les nôtres comme elles furent celles de nos devanciers, nôtres aussi sont vos désirs et vos espérances.

Que nos vœux communs ne tardent point de se réaliser, et comme le dit si bien votre charité apostolique, Monseigneur, qu'une décision qui termine le débat, réunisse tous les esprits et tous les cœurs dans une parfaite unité de sentiment et de foi. Voilà ce que nous ne cesserons de demander au ciel et notamment pendant cette octave qui va ramener, chaque jour, sur nos lèvres ces mots de circonstance : *Hostem repellas longius, pacem que dones prothinus...* Oui, que l'Eglise retrouve cette paix si désirable et il ne nous restera qu'à vous féliciter, Monseigneur, d'avoir puissamment contribué à la lui rendre, et, certes, nous ne serons pas les seuls à vous offrir cet hommage de reconnaissance.

« Nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est donnée de nous dire avec plus de respect et d'attachement que jamais, Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et tout dévoués fils
en Notre-Seigneur.

« BABEUR, Doyen de Maubeuge.

(*Suivent les signatures.*)

DÉCANAT DU QUESNOY.

« Monseigneur,

« Les prêtres du décanat du Quesnoy, réunis pour la première fois en conférence, depuis la réception de votre admirable Lettre, profitent volontiers de la circonstance pour déposer aux pieds de Votre Grandeur l'hommage de leur respectueuse gratitude. Vous connaissez, Monseigneur, votre clergé. Vous savez que tous, nous sommes pénétrés de respect et de vénération pour le Pontife romain, le successeur de Pierre, chargé par Jésus-Christ lui-même de paître les agneaux et les brebis, et de confirmer ses frères dans la foi. Comme vous, Monseigneur, nous croyons à l'infailibilité du Vicaire de Jésus-Christ, parlant *ex cathedra*; comme vous, nous croyons opportune la définition solennelle de cette vérité. Nous formons les vœux les plus ardents, pour que bientôt, à la grande satisfaction du monde catholique, cette infailibilité soit proclamée dogme de foi. Par là cesseront ces agitations qu'on a peine à s'expliquer; par là, un nouveau lustre sera ajouté à la gloire de l'immortel Pie IX, le glorificateur de la Vierge Immaculée, notre bien-aimé Père à tous.

« LOTTE,

« Doyen-Curé. »

(*Suivent les signatures*).

DÉCANAT DE GOMMEGNIES.

« Monseigneur,

« C'est pour vos prêtres du décanat de Gommegnies un devoir bien doux de joindre leur faible voix à celle de leurs confrères dans le sacerdoce, qui vous ont envoyé leur adhésion à la magnifique lettre sur le Concile que Votre Grandeur vient d'adresser à son clergé, et qui nous a ravis de joie et d'admiration.

« Oui, Monseigneur, nous applaudissons de grand cœur à cet écrit remarquable qui venge si dignement et si victorieusement l'auguste assemblée du Vatican de toutes les attaques auxquelles Elle est en butte de la part des ennemis de l'Eglise et de la part, hélas! de quelques-uns de ses enfants qui, au lieu de s'en montrer les défenseurs, ne craignent pas d'y porter le scandale et de fournir des armes pour la combattre à ses plus ardents adversaires. Oui, notre foi a été consolée en lisant ces pages éloquentes, où, avec autant de précision que de fermeté, avec une logique si vigoureuse, vous établissez, de la façon la plus péremptoire, et l'infailibilité doctrinale du Chef suprême de l'Eglise et l'opportunité de sa définition dogmatique. Comme vous et avec vous, Monseigneur, nous croyons à cette infailibilité du successeur du Prince des Apôtres, du Docteur des Docteurs, de Celui à qui Jésus-Christ a confié la charge sublime de confirmer ses frères dans la foi, de paître les agneaux et

les brebis, en donnant à son enseignement la plus certaine garantie contre toute erreur. *Ego rogavi pro te, Petre, ut non deficiat fides tua.*

« Aussi appelons-nous de nos vœux le jour où cette croyance sera proclamée dogme de foi, et d'avance nous acceptons, avec la plus entière soumission d'esprit et de cœur, la décision solennelle de l'Esprit-Saint qui aura parlé par l'organe des vénérables Pères du Vatican.

« C'est dans ces dispositions, Monseigneur, que nous vous supplions d'agréer l'expression des sentiments de piété filiale et de profonde vénération avec lesquels nous avons l'honneur d'être,

« de Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-obéissants serviteurs.

« THOMAS, Doyen-Curé. »

(*Suivent les signatures.*)

INSTITUTIONS DIOCÉSAINES.

PETIT SÉMINAIRE DE CAMBRAI.

« Monseigneur,

« Les Professeurs de votre petit Séminaire sont heureux d'offrir à Votre Grandeur, à l'occasion de sa dernière lettre pastorale sur le Concile, l'expression de leur joie, de leur respect filial et de leur admiration.

« Ils admirent cette netteté de langage et, par dessus tout, cette vigueur apostolique qui stigmatise avec autant de modération que de force, les voies détournées, les insinuations malveillantes, les calomnies anonymes, en un mot, toutes les misérables manœuvres employées par l'esprit de parti pour entraver l'œuvre de Dieu et de son Eglise.

« Ils admirent cette logique nerveuse, cette argumentation serrée qui coupe court à tout subterfuge et réduit à néant tout ce qui a été écrit dans ces derniers temps contre les prérogatives du Prince des Apôtres, contre la liberté du Concile ou la compétence des vénérables Pères qui le composent.

« Enfin, Monseigneur, ils sont heureux d'affirmer avec Votre Grandeur leur croyance à l'infailibilité doctrinale du Souverain Pontife, Chef de l'Eglise et

successeur du bienheureux Pierre, à qui il a été dit :
« *Confirma fratres tuos.* »

« Ils émettent unanimement le vœu de voir cette doctrine de venir un dogme de la foi catholique, et promettent d'accueillir avec la plus grande soumission d'esprit et la plus grande joie du cœur, les décisions du Concile œcuménique du Vatican. »

Les Professeurs du Petit-Séminaire.

COLLÈGE DE TOURCOING.

M. Lebac principal et MM. les Professeurs ont signé l'adresse rédigée par les deux Décansats de Tourcoing.

INSTITUTION D'HAZEBROUCK.

« Monseigneur,

Nous, soussignés, prêtres, professeurs ecclésiastiques et laïques de l'Institution de Saint-François-d'Assise, à Hazebrouck, venons présenter à Votre Grandeur l'humble hommage de nos sincères félicitations et de notre vive reconnaissance pour la Lettre admirable qu'elle adresse à son clergé, et qui nous arrive du sein de la Ville-Eternelle, comme un parfum du grand Concile qui siège au Vatican.

Par la publication de ce document capital, émané de sa haute autorité, au moment où va se décider la

grande question qui tient en suspens le monde catholique, Votre Grandeur a réjoui les cœurs de tous ses diocésains, a encouragé leurs plus ardentes aspirations, raffermi leurs plus chères espérances.

Oui, Monseigneur, cette nouvelle manifestation de votre foi inébranlable aux prérogatives du Souverain-Pontife, de votre dévouement sans bornes au Saint-Siège, votre sollicitude apostolique à préparer les fidèles à recevoir avec docilité et avec amour le dogme de l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ, parlant *ex cathedrâ*, vous assurent un titre de plus à toute notre vénération et à toute notre affection filiale.

Oui, par cet acte solennel, Votre Grandeur a bien mérité du Concile où elle occupe un rang si glorieux, elle a bien mérité de l'Eglise catholique toute entière. Votre foi, Monseigneur, à l'infaillibilité doctrinale du Saint-Père, est notre foi; vos convictions relatives à l'opportunité et à une sorte de nécessité d'ériger en dogme catholique cette glorieuse prérogative, sont nos convictions, et nous appelons de toute l'ardeur de notre âme le jour de cette grande décision, comme le plus beau et le plus heureux de notre vie de prêtres et de chrétiens.

L'agitation qui se fait autour du Concile œcuménique, n'a rien qui nous étonne: les défections qui pourraient se produire, attristeraient profondément nos cœurs, mais n'ébranleraient aucunement notre foi; nous

comprenons *que les hommes mêmes qui avaient le plus utilement et le plus glorieusement servi la Religion, perdent toute autorité, et ne méritent plus aucune confiance dès qu'ils cessent d'écouter l'Eglise.*

Comme nous le recommande Votre Grandeur, nous nous efforcerons de faire connaître et aimer cette salutaire doctrine, chacun selon notre pouvoir : nous travaillerons surtout à en imprimer les leçons dans l'esprit des jeunes gens confiés à nos soins, comme le meilleur préservatif contre les dangers des erreurs modernes, et le moyen le plus efficace de les attacher, par la foi la plus ferme et la plus pure, à l'Eglise catholique, notre Mère.

C'est avec joie et avec amour, Monseigneur, qu'avec vous et par vous, nous nous serrons autour du bien-aimé Pie IX, le saint et illustre Chef de l'Eglise universelle: si vous êtes les brebis fécondes du Pasteur suprême, ne sommes-nous pas ses agneaux et les vôtres, heureux et glorieux, selon l'expression d'Isaïe, de sucer le lait de la vérité et de la vie à la mamelle des Rois !
Mamillâ Regum lactaberis.

« Daignez bénir ceux qui, prosternés à vos pieds, ont la consolation d'être et de se dire, Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Les très-humbles et très-soumis serviteurs et fils,

« DEHAENE, Chanoine-honoraire, Sup. »

(*Suivent les signatures.*)

INSTITUTION DE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES,
A ROUBAIX.

« Monseigneur,

« Depuis longtemps le silence nous pèse, c'est pour-
quoi nous nous empressons d'adhérer de tout notre
cœur à la Lettre, si ferme, si pleine de sagesse et si
hautement romaine, que Votre Grandeur vient de
publier.

« Votre foi, Monseigneur, est notre foi traditionnelle,
nos sentiments correspondent parfaitement aux vôtres,
et il n'y a parmi nous ni dissidence ni indécision. Tous
ensemble donc nous protestons avec notre Archevêque
contre les détracteurs du saint Concile œcuménique et
avec lui nous appelons de nos vœux les plus ardents ce
décret qui, traduisant la croyance de tous les siècles
chrétiens, définira « que le Pape, chef de l'Eglise
« romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, est
« nécessairement lui-même le Docteur infallible de
« l'Eglise universelle. »

« Daignez, Monseigneur, déposer ces vœux aux pieds
de notre bien-aimé Pie IX et solliciter pour nous et pour
nos chers élèves sa bénédiction apostolique.

« Vos fils respectueux et soumis.

« M. DAYEZ,

« Supérieur, chanoine-honoraire. »

(Suivent les signatures.)

INSTITUTION SAINT-JEAN, A DOUAI.

« Monseigneur,

« Au moment où s'achevaient les exercices de la dernière retraite, réunis auprès de Votre Grandeur, nous vous disions et notre attachement à la sainte Eglise, et notre dévouement à Pie IX, le Vicaire de Jésus-Christ, le Père et le Pasteur des âmes. Nous vous prions alors, Monseigneur, de dire au Souverain-Pontife qu'en ce diocèse de Cambrai, jamais les hautes prérogatives qui lui ont été conférées par Jésus-Christ n'ont rencontré d'adversaires et que le clergé actuel, d'accord en ce point avec le clergé des âges précédents, croit et confesse que le Pontife romain a été divinement institué Gardien suprême de la foi et infaillible Docteur. Vous vous rappelez, Monseigneur, combien nous étions fiers d'entendre Votre Grandeur affirmer que telle était bien la foi du clergé de Cambrai. Vous vous rappelez avec quels applaudissements enthousiastes nous avons accueilli les paroles que vous nous disiez : « Je vais à Pie IX, je vais au Concile, et ma grande joie, c'est qu'appelé à témoigner de la foi de mon Eglise, je pourrai affirmer qu'à Cambrai il y a unanimité complète de croyances et de sentiments. »

« Si nous venons en ce moment renouveler nos protestations, Monseigneur, ce n'est pas que nous les

croyions nécessaires. Nous connaissons votre vigilance et votre fermeté, vous connaissez notre foi et notre docilité, et cela suffit. Mais il est des temps où les brebis doivent se serrer davantage auprès du Pasteur. Ces temps sont venus, Monseigneur. La magnifique Lettre-circulaire que vous venez d'adresser à votre Clergé le dit assez. Aussi est-ce un besoin pour notre cœur de vous dire : Nous suivrons fidèlement les recommandations que vous nous faites, nous mettrons en pratique les avis que vous nous donnez, notre règle de conduite sera celle que vous nous tracez. À votre exemple, unissant la fermeté à la charité, nous enseignerons toujours la vérité, nous défendrons toujours les droits de Dieu et de l'Eglise, inflexibles sur les principes et indulgents pour les personnes.

« Moins qu'à nos autres frères, il nous était nécessaire, Monseigneur, de vous exprimer ces sentiments. Votre Grandeur a honoré notre maison et nous a honorés tous en appelant auprès d'Elle notre bien-aimé Supérieur (1). Il est là pour témoigner de notre foi et de notre dévouement. Mais nous avons voulu cependant joindre notre voix à la sienne, non point tant pour vous exprimer des sentiments que vous connaissez déjà, que pour obéir à un besoin impérieux de notre cœur.

(1) M. le Supérieur de l'Institution Saint-Jean à Rome, auprès de Monseigneur, en qualité de théologien.

« Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Les fils soumis et dévoués,

« *Les Professeurs de l'Institution Saint-Jean.* »

(*Suivent les signatures.*)

COLLEGE SAINTE-MARIE, A SOLESMES.

« Monseigneur,

« Les Professeurs de l'Institution Sainte-Marie, à Solesmes, s'unissent avec bonheur à tous les prêtres et à tous les bons fidèles de votre diocèse, pour remercier le Seigneur de vous avoir inspiré votre lettre du 15 mai dernier que de vénérables autorités ont trouvée si utile et si opportune.

« Votre conviction profonde l'a bientôt fait suivre d'un écrit non moins important sur le gallicanisme théologique. Daigne le Ciel vous en récompenser!

« Ces deux Lettres, écrites avec tant de droiture d'intention, nous nous permettons de les regarder, Monseigneur, comme la double annonce prophétique de la

prochaine définition de l'Infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife.

« Au nom de tous les Professeurs de l'Institution
Sainte-Marie, à Solesmes.

« Ch. DESTOMBES, Sup. »

(Suivent les signatures.)

COLLÈGE NOTRE-DAME, A VALENCIENNES.

M. Joleaud, principal et MM. les Professeurs ont
signé l'adresse rédigée par les Décans de Valenciennes.

COLLÈGE DES ANGES, A SAINT-AMAND.

M. Sainsoillier, principal et MM. les Professeurs ont
signé l'adresse rédigée par le Décanat de Saint-Amand.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION, A BAVAY.

« Monseigneur,

« Si nous unissons notre voix à ce concert unanime qui
se fait entendre sur tous les points de ce grand diocèse,

puis franchit les montagnes, ou traverse les plaines de la mer, pour aller jusqu'à la Ville-Eternelle, se faire l'interprète de l'admiration la plus respectueuse et de la gratitude la plus vive qui ont accueilli votre admirable justification du Concile. ce n'est pas pour faire retentir aux oreilles de Votre Grandeur, des accents qui lui soient étrangers, ni lui exprimer des sentiments qui lui semblent inconnus.

« En agréant naguère et en béniissant un modeste ouvrage sur les Stations dans les églises de Rome, votre main daigna insérer au milieu de quelques lignes bienveillantes, *que votre cœur était touché de l'excellent esprit qui anime le clergé de Cambrai, et que rien ne pouvait vous rendre plus heureux que cet attachement unanime de vos prêtres aux plus saines doctrines. Sic stete in Domino, carissimi.*

« Votre œil avait donc lu dans nos consciences, et en avait saisi l'accord des pensées.

« Aujourd'hui, pour les présenter sous un jour plus lumineux, et les manifester avec un caractère plus solennel, nous venons vous dire, Monseigneur, que nous adhérons, de tout notre cœur, aux protestations aussi énergiques qu'affectueuses de nos honorables collègues du ministère paroissial et de l'enseignement, et que nous voulons resserrer davantage encore, s'il est possible, par cette conformité d'idées, les liens qui unissent, d'une

manière déjà si étroite, les prêtres de l'Eglise de Cambrai à leur premier et vénéré Pasteur.

« Daignez agréer, Monseigneur, cet hommage de profond et respectueux attachement de vos fils dévoués en Notre-Seigneur.

« H. MORTIER, Supérieur de l'Assomption. »

(Suivent les signatures).

COLLÈGE DE BAILLEUL.

M. Pruvost, principal et MM. les Professeurs ont signé l'adresse rédigée par le Décanat de Merville.

COLLÈGE DE MARCQ-EN-BARCEUL.

« Monseigneur,

« Permettez-nous d'unir nos hommages respectueux aux adhésions qui saluent de toutes parts, votre Lettre sur le Concile du Vatican.

« Cette Lettre, Monseigneur, est une lumière et une joie pour toute la France catholique: c'est la vérité sur le Pape et sur le Concile, présentée dans le calme et la sérénité, mais aussi avec la sainte énergie d'une doctrine invincible.

• Prêtres du diocèse de Fénélon, nous recueillons en outre de vos paroles, une gloire que Votre Grandeur elle-même a plusieurs fois proclamée : c'est l'harmonie qui règne entre votre enseignement et la tradition constante de l'Eglise de Cambrai; c'est l'unité de sentiments et de foi entre le Père et les enfants; ce sont nos âmes sacerdotales vivant dans la parole et dans l'âme de notre Evêque.

• Selon votre désir, Monseigneur, nous travaillerons donc de plus en plus à faire connaître et aimer dans le Vicaire de Jésus-Christ, non-seulement *le Pontife suprême* qui ouvre à toute la société des âmes les trésors de la grâce divine; mais encore le *Roi* qui la gouverne avec toute la *plénitude de l'autorité*; le *Docteur infail-
tible* qui l'enseigne et qui confirme sa foi, préservé lui-même par Dieu des moindres égarements.

• Selon votre désir, Monseigneur, nous ne cesserons pas de prier pour l'heureuse issue du Concile, le triomphe de l'Eglise, et l'exaltation, dans la vérité, de *Pie IX infail-
lible*.

• En offrant à Votre Grandeur, l'expression de ces sentiments et de ces vœux, nous lui demandons d'agrèer aussi tout ce que nos cœurs renferment pour elle de vénération et de reconnaissance.

« CRÉVECOEUR, Supérieur. »

(*Suivent les signatures.*)

COLLEGE ST-JOSEPH, A LILLE.

M. Dannel, principal et MM. les Professeurs ont signé l'adresse rédigée par le Décanat de Sainte-Catherine, à Lille.

COLLÈGE ST-WINNOG, A BERGUES.

« Les prêtres de l'Institution Saint-Winoc, animés
» des mêmes sentiments, pénétrés des mêmes convictions et formant les mêmes vœux, s'unissent avec
» bonheur au clergé du décanat de Bergues, pour en
» offrir l'expression à Monseigneur de Cambrai; ils implorent aussi pour eux la bénédiction de Pie IX. »

« BRANDE, Supérieur.

(Suivent les signatures).

COLLÈGE NOTRE-DAME-DES-DUNES,
A DUNKERQUE.

M. Durant, principal et MM. les Professeurs ont signé l'adresse rédigée par le Décanat de Saint-Jean-Baptiste, à Dunkerque.

COLLÈGE ST-JOSEPH, A GRAVELINES.

M. Debuschère, principal et MM. les Professeurs ont
signé l'adresse rédigée par le Décanat de Gravelines.

COLLÈGE ST-AMÉ, A DOUAI.

M. Leclercq, principal et MM. les Professeurs ont
adhéré aux adresses des Décanats de Douai.





